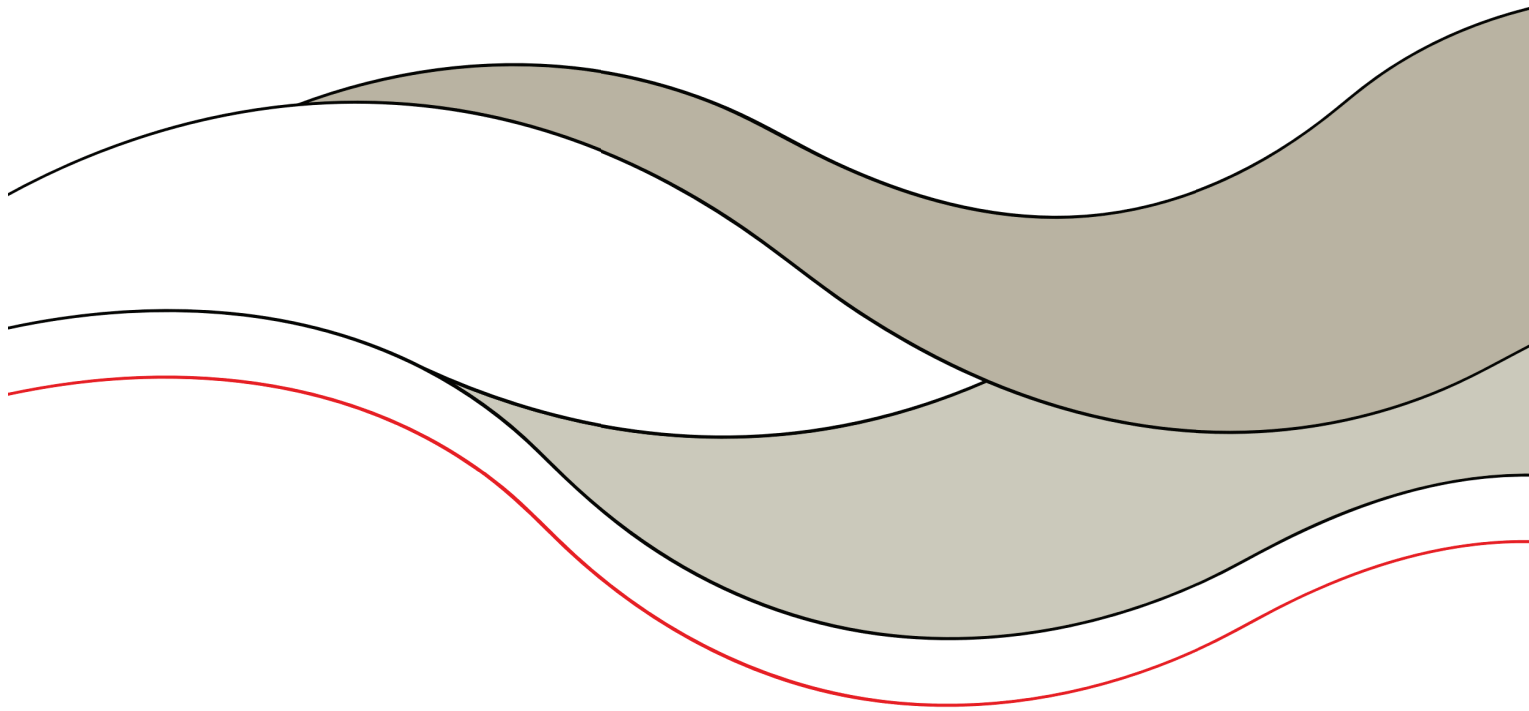


Rapport semestriel 2023/2024

Rapport semestriel non révisé
au 29 février 2024



Fonds commun de placement de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg N° K 300

UBS (Lux) Emerging Economies Fund

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Short Term (USD)

Sommaire

Catégories de placements et ISIN	2
Gestion et Administration	3
Caractéristiques du Fonds	4
UBS (Lux) Emerging Economies Fund	10
UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)	13
UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Short Term (USD)	27
Notes aux états financiers	32
Annexe 1 – Garanties – Prêts de titres	40
Annexe 2 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR)	41

Restrictions de vente

Les parts de ce Fonds ne peuvent être offertes, vendues ou livrées sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique.

Catégories de placements et ISIN

UBS (Lux) Emerging Economies Fund –

Global Bonds (USD)

F-acc	LU0426895057
I-A1-acc	LU0426895305
(EUR hedged) I-A1-acc	LU2586839198
I-B-acc	LU0426896022
(EUR hedged) I-B-acc	LU2199275095
I-X-acc	LU0426896378
(CHF hedged) I-X-acc	LU0654573939
(EUR hedged) I-X-acc	LU0674194641
I-X-dist	LU0426896295
K-X-acc	LU1572324363
P-acc	LU0084219863
(CHF hedged) P-acc	LU0776291576
(EUR hedged) P-acc	LU0776291659
(CHF hedged) P-dist	LU0505553213
P-mdist	LU0281209311
Q-acc	LU0358455698
(EUR hedged) Q-acc	LU0848087846
Q-dist	LU0426895131
(CHF hedged) Q-dist	LU1240777703
U-X-acc	LU0426896535
U-X-UKdist-mdist	LU1896727648

Global Short Term (USD)

I-B-acc	LU0540970182
(EUR hedged) I-B-acc	LU1706618342
I-X-acc	LU0760909399
(CHF hedged) I-X-acc	LU1921469844
(EUR hedged) I-X-acc	LU1822788078
(EUR hedged) K-X-acc	LU1856011298
P-acc	LU0055660707
(CHF hedged) P-acc	LU0776291733
(EUR hedged) P-acc	LU0509218169
P-dist	LU0512596619
(CHF hedged) P-dist	LU0509218326
(EUR hedged) P-dist	LU0509218086
Q-acc	LU0633979975
(CHF hedged) Q-acc	LU1240778008
(EUR hedged) Q-acc	LU0633997878
Q-dist	LU1240778693
(CHF hedged) Q-dist	LU1240778180
(EUR hedged) Q-dist	LU1240778263

Gestion et Administration

Société de gestion

UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.
33A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 154 210

Conseil d'administration

Michael Kehl, Président
Head of Products
UBS Asset Management Switzerland AG
Zurich, Suisse

Ann-Charlotte Lawyer, Membre
Independent Director
Luxembourg, Luxembourg

Eugène Del Cioppo, Membre
CEO
UBS Fund Management (Switzerland) AG
Bâle, Suisse

Francesca Prym, Membre
CEO
UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.
Luxembourg, Luxembourg

Miriam Uebel, Membre
(jusqu'au 30 octobre 2023)
Institutional Client Coverage
UBS Asset Management (Deutschland) GmbH
Frankfurt-sur-le Main, Allemagne

Gestionnaire de portefeuille

UBS Asset Management (Americas) Inc., Chicago

Dépositaire et Agent payeur central

UBS Europe SE, Luxembourg Branch
33A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Agent administratif

Northern Trust Global Services SE
10, rue du Château d'Eau
L-3364 Leudelange

Réviseur d'entreprises du Fonds

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443 L-1014 Luxembourg

Réviseur d'entreprises de la Société de gestion

ERNST & YOUNG S.A.
35E, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Distribution en Suisse

Représentant
UBS Fund Management (Switzerland) AG
P.O. Box
Aeschenvorstadt 1
CH-4002 Bâle

Agents payeurs
UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich
et ses agences en Suisse

Le prospectus, le PRIIPs DIC (Produits d'investissement packagés destinés aux investisseurs de détail et les produits d'investissement d'assurance document d'Informations clés), le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels, ainsi que les modifications apportées au portefeuille-titres du fonds de placement cité dans la présente publication sont disponibles sans frais auprès d'UBS Switzerland AG, Boîte postale, CH-8001 Zurich ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, Boîte postale, CH-4002 Bâle.

Le prospectus, le PRIIPs DIC (Produits d'investissement packagés destinés aux investisseurs de détail et les produits d'investissement d'assurance document d'Informations clés), le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels ainsi que les modifications apportées au portefeuille-titres du fonds de placement cité dans la présente publication sont disponibles sans frais auprès des distributeurs et au siège de la Société de gestion.

Caractéristiques du Fonds

UBS (Lux) Emerging Economies Fund (ci-après le «Fonds») propose à l'investisseur différents compartiments («structure à compartiments multiples»), qui investissent chacun selon la politique de placement décrite dans le prospectus. Les caractéristiques des divers compartiments sont définies dans le prospectus, qui est mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment est lancé.

Conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif, le Fonds a été émis en tant que fonds de placement ouvert juridiquement dépendant sous la forme juridique d'un fonds commun de placement (FCP) et adapté en février 2004 aux exigences de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif. Le Fonds est régi depuis le 1^{er} juillet 2011 par la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée.

Le règlement de gestion a été publié au moyen d'une mention de dépôt pour la première fois le 11 mars 1995 dans le «Mémorial» luxembourgeois, et dernièrement le 11 avril 2017 dans le Recueil Electronique des Sociétés et Associations (RESA).

Le règlement de gestion du Fonds peut être modifié sous réserve des prescriptions légales. Toute modification est publiée au moyen d'une mention de dépôt dans le RESA et comme décrit dans le prospectus à la section «Rapports et publications périodiques». Le nouveau règlement de gestion entre en vigueur le jour de la signature par la Société de gestion et le dépositaire. La version consolidée est déposée aux fins de consultation au Registre de Commerce et des Sociétés.

Le 15 novembre 2010, UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. a pris en charge les fonctions de Société de gestion.

En tant que Fonds de placement, le Fonds n'a pas de personnalité juridique. L'actif net total d'un compartiment est la propriété indivisible de tous les porteurs de parts participants ayant les mêmes droits proportionnellement à leurs parts. Il est séparé de l'actif de la Société de gestion. Les valeurs mobilières et autres actifs du Fonds sont gérés comme des actifs séparés de la Société de gestion dans l'intérêt et pour le compte des porteurs de parts.

Le règlement de gestion permet à la Société de gestion de créer différents compartiments pour le Fonds ainsi que différentes catégories de parts avec des caractéristiques spécifiques au sein de ces compartiments. Le prospectus est mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment est lancé ou qu'une catégorie de parts supplémentaire est créée.

Les compartiments suivants sont actifs au 29 février 2024:

UBS (Lux) Emerging Economies Fund	Monnaie de compte
- Global Bonds (USD)	USD

Différentes catégories de parts peuvent être proposées pour les compartiments. Les informations concernant les catégories de parts disponibles pour chaque compartiment sont disponibles auprès de l'agent administratif et à l'adresse www.ubs.com/funds.

Les parts sont émises uniquement sous forme nominative.

«P»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la lettre «P» sont proposées à tous les investisseurs. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«K-1»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «K-1» sont proposées à tous les investisseurs. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Le montant minimum d'investissement correspond au prix de souscription initiale de la catégorie de parts et est utilisé par les intermédiaires financiers au niveau des clients. Ce montant minimum d'investissement doit être atteint ou dépassé pour chaque demande de souscription soumise. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 5 millions AUD, 20 millions BRL, 5 millions CAD, 5 millions CHF, 100 millions CZK, 35 millions DKK, 3 millions EUR, 2,5 millions GBP, 40 millions HKD, 500 millions JPY, 45 millions NOK, 5 millions NZD, 25 millions PLN, 35 millions RMB, 175 millions RUB, 35 millions SEK, 5 millions SGD, 5 millions USD ou 40 millions ZAR.

«K-B»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «K-B» sont exclusivement proposées aux investisseurs ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses distributeurs agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais liés à la gestion des actifs sont facturés à l'investisseur dans le cadre des contrats susmentionnés. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«K-X»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «K-X» sont exclusivement proposées aux investisseurs ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais relatifs à la gestion des actifs et à l'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) ainsi qu'à la commercialisation sont portés au compte de l'investisseur dans le cadre des contrats susmentionnés. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000

JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«F»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la lettre «F» s'adressent exclusivement aux sociétés affiliées à UBS Group AG. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. Les parts ne peuvent être acquises que par les sociétés affiliées à UBS Group AG pour leur propre compte ou dans le cadre de mandats discrétionnaires de gestion des actifs qui ont été confiés aux sociétés affiliées à UBS Group AG. Dans ce dernier cas, les parts seront restituées sans frais au Fonds à l'expiration du mandat de gestion d'actifs, à la valeur nette d'inventaire alors en vigueur. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«Q»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «Q» sont exclusivement proposées aux intermédiaires financiers qui (i) réalisent des investissements pour leur propre compte, et/ou (ii) conformément aux exigences réglementaires, ne sont pas autorisés à percevoir de commission de distribution, et/ou (iii) conformément à un contrat écrit ou à un contrat relatif à un plan d'épargne en fonds conclu avec leurs clients, ne sont autorisés à proposer à ceux-ci que des catégories sans rétrocessions, sous réserve qu'elles soient disponibles dans le fonds de placement correspondant. Les investissements ne répondant plus aux critères énoncés ci-dessus peuvent faire l'objet d'un rachat forcé à leur valeur nette d'inventaire alors en vigueur ou être convertis dans une autre catégorie du compartiment. La Société de gestion décline toute responsabilité en cas de préjudice fiscal dû à un rachat forcé ou à une conversion. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«QL»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «QL» sont exclusivement proposées à certains intermédiaires financiers (i) ayant reçu une autorisation de la Société de gestion avant la première souscription et (ii) qui, conformément aux exigences réglementaires, ne sont pas autorisés à percevoir de commission de distribution et/ou (iii) qui, conformément à un contrat écrit conclu avec leurs clients, ne sont autorisés à proposer à ceux-ci que des catégories sans rétrocessions, sous réserve qu'elles soient disponibles dans le fonds de placement correspondant. Le montant d'investissement minimal requis par la Société de gestion s'élève à 200 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise). La Société de gestion peut renoncer temporairement ou définitivement à ce montant d'investissement minimal. Les investissements ne répondant plus aux critères énoncés ci-dessus peuvent faire l'objet d'un rachat forcé à leur valeur nette d'inventaire

alors en vigueur ou être convertis dans une autre catégorie du compartiment. La Société de gestion décline toute responsabilité en cas de préjudice fiscal dû à un rachat forcé ou à une conversion. La plus petite unité négociable pour ces parts est de 0,001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«I-A1»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-A1» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«I-A2»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-A2» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR. Le montant de souscription minimal pour ces parts s'élève à 10 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise).

Lors de la souscription:

- (i) un montant minimal doit être respecté, tel qu'indiqué dans la liste ci-dessus; ou
- (ii) sur la base d'une convention écrite entre l'investisseur institutionnel et UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés, ou d'une autorisation écrite d'UBS Asset Management Switzerland AG ou de l'un de ses partenaires contractuels agréés, l'actif total dudit investisseur géré par UBS ou sa participation dans des organismes de placement collectif d'UBS doit représenter un montant supérieur à 30 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise); ou
- (iii) l'investisseur institutionnel doit être un établissement pour la prévoyance professionnelle d'UBS Group AG ou l'une des sociétés du groupe détenues à 100%.

La société de gestion peut renoncer à l'application du montant minimum de souscription si l'encours sous gestion total d'UBS ou la participation dans des organismes de placements collectifs d'UBS d'investisseurs institutionnels représente un montant supérieur à 30 millions CHF durant une période déterminée.

«I-A3»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-A3» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 200 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR. Le montant de souscription minimal pour ces parts s'élève à 30 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise).

Lors de la souscription:

- (i) un montant minimal doit être respecté, tel qu'indiqué dans la liste ci-dessus; ou
- (ii) sur la base d'une convention écrite entre l'investisseur institutionnel et UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés, ou d'une autorisation écrite d'UBS Asset Management Switzerland AG ou de l'un de ses partenaires contractuels agréés, l'actif total dudit investisseur géré par UBS ou sa participation dans des organismes de placement collectif d'UBS doit représenter un montant supérieur à 100 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise); ou
- (iii) l'investisseur institutionnel doit être un établissement pour la prévoyance professionnelle d'UBS Group AG ou l'une des sociétés du groupe détenues à 100%.

La société de gestion peut renoncer à l'application du montant minimum de souscription si l'encours sous gestion total d'UBS ou la participation dans des organismes de placements collectifs d'UBS d'investisseurs institutionnels représente un montant supérieur à 100 millions CHF durant une période déterminée.

«I-A4»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-A4» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'Article 174 (2), point c) de la Loi de 2010. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. La plus petite unité négociable de ces actions est de 0,001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR. Le montant de souscription minimal pour ces parts s'élève à 100 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise).

Lors de la souscription:

- (i) un montant minimal doit être respecté, tel qu'indiqué dans la liste ci-dessus ; ou
- (ii) sur la base d'une convention écrite entre l'investisseur institutionnel et UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés, ou d'une autorisation écrite d'UBS Asset Management Switzerland AG ou de l'un de ses partenaires contractuels agréés, l'actif total dudit investisseur géré par UBS ou sa participation dans des organismes de placement collectif d'UBS doit

- représenter un montant supérieur à 500 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise); ou
- (iii) l'investisseur institutionnel doit être une institution de prévoyance professionnelle faisant partie d'UBS Group AG ou l'une des sociétés de son groupe détenues à 100%.

La Société de gestion peut renoncer à l'application du montant minimum de souscription lorsque l'actif total géré par UBS ou la participation dans des organismes de placement collectif d'UBS d'investisseurs institutionnels représente un montant supérieur à 500 millions CHF durant une période déterminée. Les investissements ne répondant plus aux critères énoncés ci-dessus peuvent faire l'objet d'un rachat forcé à leur valeur nette d'inventaire alors en vigueur ou être convertis dans une autre catégorie du compartiment. La Société de gestion décline toute responsabilité en cas de préjudice fiscal dû à un rachat forcé ou à une conversion.

«I-B»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-B» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010 ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais relatifs à l'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) sont directement mis à charge du compartiment au moyen d'une commission. Les frais liés à la gestion des actifs et à la commercialisation sont facturés à l'investisseur dans le cadre des contrats susmentionnés. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«I-X»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-X» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010 ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais relatifs à la gestion des actifs et à l'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) ainsi qu'à la commercialisation sont portés au compte de l'investisseur dans le cadre des contrats susmentionnés. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«U-X»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «U-X» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010 ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais relatifs à la gestion des actifs et à l'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) ainsi qu'à la commercialisation sont portés au compte de l'investisseur dans le cadre des contrats susmentionnés. Cette catégorie de parts est axée exclusivement sur les produits financiers (fonds de fonds ou autres structures poolées en fonction des diverses législations). Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 10'000 AUD, 40'000 BRL, 10'000 CAD, 10'000 CHF, 200'000 CZK, 70'000 DKK, 10'000 EUR, 10'000 GBP, 100'000 HKD, 1 million JPY, 90'000 NOK, 10'000 NZD, 50'000 PLN, 100'000 RMB, 350'000 RUB, 70'000 SEK, 10'000 SGD, 10'000 USD ou 100'000 ZAR.

Autres caractéristiques:

Devises

Les catégories de parts peuvent être libellées dans les devises AUD, BRL, CAD, CHF, CZK, DKK, EUR, GBP, HKD, JPY, NOK, NZD, PLN, RMB, RUB, SEK, SGD, USD ou ZAR. En ce qui concerne les catégories de parts qui sont émises dans la monnaie de compte du compartiment considéré, cette dernière n'est pas mentionnée dans la dénomination de la catégorie. La monnaie de compte est issue du nom du compartiment considéré.

«hedged»

Concernant les catégories de parts dont la devise de référence ne correspond pas à la monnaie de compte du compartiment et dont la dénomination comporte la mention «hedged» («catégories de parts en devise étrangère»), le risque de fluctuation du cours de la devise de référence de chaque catégorie de parts est couvert par rapport à la monnaie de compte du compartiment. Cette couverture sera comprise entre 95% et 105% de l'actif net total de la catégorie de parts en devise étrangère. Du fait des variations de la valeur de marché du portefeuille ainsi que des souscriptions et des rachats au titre des catégories de parts en devises étrangères, le niveau de couverture peut ponctuellement être inférieur ou supérieur aux limites précitées. La Société de gestion et le gestionnaire de portefeuille mettront alors tout en oeuvre pour ramener la couverture dans les limites précitées. La couverture décrite est sans effet sur les risques de change pouvant résulter des placements effectués dans d'autres devises que la monnaie de compte du compartiment considéré.

«BRL Hedged»

Le réal brésilien (code monétaire ISO 4217: BRL) peut être soumis à des mesures de contrôle de change et des restrictions relatives au rapatriement et déterminées par le gouvernement brésilien. Avant tout placement dans des catégories libellées en BRL, les investisseurs doivent en outre faire attention au fait

que la disponibilité et la viabilité commerciale des catégories libellées en BRL ainsi que les conditions auxquelles celles-ci ont été mises à disposition ou négociées sont dépendantes, pour une large part, des évolutions politiques et prudentielles au Brésil. La couverture du risque de fluctuation est mise en oeuvre tel que décrit sous «hedged». Les investisseurs potentiels doivent être conscients des risques d'un nouvel investissement pouvant être effectué si la catégorie libellée en BRL devait être liquidée prématurément en raison de circonstances politiques et/ou prudentielles. Cela ne s'applique pas pour le risque lié à un nouvel investissement compte tenu de la dissolution d'une catégorie de parts et/ou du compartiment en vertu de la section «Dissolution et fusion du Fonds et de ses compartiments ou catégories de parts».

«RMB hedged»

Les investisseurs doivent prendre en compte le fait que le RMB (yuan) (code monétaire ISO 4217: CNY), la devise officielle de la République populaire de Chine (la «RPC»), se négocie sur deux marchés: en Chine continentale sous la forme du RMB onshore (CNY) et à l'extérieur de la Chine continentale sous la forme du RMB offshore (CNH).

La valeur nette d'inventaire des parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «RMB hedged» est calculée en RMB offshore (CNH).

Le RMB onshore (CNY) n'est pas une monnaie librement convertible. Il est soumis à des mesures de contrôle de change et des restrictions relatives au rapatriement et déterminées par le gouvernement de la RPC. Le RMB offshore (CNH) peut en revanche être librement converti dans d'autres devises, en particulier en EUR, en CHF et en USD. Cela signifie que le taux de change entre le RMB offshore (CNH) et les autres devises est déterminé en fonction de l'offre et de la demande pour la paire de devises respective.

La conversion du RMB offshore (CNH) en RMB onshore (CNY) et inversement est un processus monétaire réglementé, soumis à des mesures de contrôle des changes et des restrictions en matière de rapatriement qui sont déterminées par le gouvernement de la RPC conjointement avec des autorités de surveillance ou gouvernementales externes (p.ex. Hong Kong Monetary Authority – Autorité Monétaire de Hong Kong).

Avant tout placement dans des catégories libellées en RMB, les investisseurs doivent prendre en considération le fait qu'il n'existe aucune disposition réglementaire explicite quant à l'établissement prudentiel de rapports et à la présentation des comptes des fonds pour le RMB offshore (CNH). Il faut également tenir compte du fait que le RMB offshore (CNH) et le RMB onshore (CNY) ont des taux de change différents par rapport à d'autres devises. La valeur du RMB offshore (CNH) se distingue dans certaines circonstances fortement de celle du RMB onshore (CNY) en raison de certains facteurs parmi lesquels les mesures de contrôle des changes et les restrictions en matière de rapatriement qui sont déterminées par le gouvernement de la RPC en temps voulu ainsi qu'en raison d'autres facteurs externes du marché. Une dépréciation du RMB offshore (CNH) pourrait se répercuter de manière négative sur la valeur des placements des investisseurs dans les catégories libellées en RMB. Les investisseurs doivent dès lors prendre ces facteurs

en considération lorsqu'ils convertissent leurs placements et les rendements en découlant du RMB offshore (CNH) dans leur devise cible.

Avant tout placement dans des catégories libellées en RMB, les investisseurs doivent en outre faire attention au fait que la disponibilité et la négociabilité des catégories libellées en RMB ainsi que les conditions auxquelles celles-ci ont été mises à disposition ou négociées sont dépendantes, pour une large part, des évolutions politiques et prudentielles au sein de la RPC. Par conséquent, aucune garantie ne peut être donnée quant au fait que le RMB offshore (CNH) ou les catégories libellées en RMB soient proposés à l'avenir et/ou négociés et à quelles conditions le RMB offshore (CNH) et/ou les catégories libellées en RMB seront disponibles ou négociés. Dans la mesure où la monnaie de compte des compartiments proposant les catégories libellées en RMB est une autre devise que le RMB offshore (CNH), la capacité du compartiment concerné à effectuer des remboursements en RMB offshore (CNH) serait tributaire de sa capacité à convertir sa monnaie de compte en RMB offshore (CNH), qui, à son tour, pourrait être limitée par la disponibilité du RMB offshore (CNH) ou par d'autres conditions échappant à la sphère d'influence de la Société de gestion.

La couverture du risque de fluctuation est mise en oeuvre tel que décrit sous «hedged».

Les investisseurs potentiels doivent être conscients des risques d'un nouvel investissement pouvant être effectué si la catégorie libellée en RMB devait être liquidée prématurément en raison de circonstances politiques et/ou prudentielles. Cela ne s'applique pas pour le risque lié à un nouvel investissement compte tenu de la dissolution d'une catégorie de parts et/ou du compartiment en vertu de la section «Dissolution et fusion du Fonds et de ses compartiments».

«acc»

Les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «-acc» ne donnent lieu à aucune distribution, sauf décision contraire de la Société de gestion.

«dist»

Les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «-dist» donnent lieu à une distribution, sauf décision contraire de la Société de gestion.

«qdist»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «-qdist» peuvent effectuer des distributions trimestrielles hors frais et commissions. Ces distributions peuvent également être prélevées sur le capital (cela peut notamment comprendre des variations nettes réalisées et non réalisées de la valeur nette d'inventaire).

La distribution issue du capital a pour conséquence que le capital investi par l'investisseur dans le compartiment diminue. En outre, les distributions prélevées sur les revenus et/ou le capital entraînent une diminution immédiate de la valeur nette d'inventaire par part du compartiment concerné. Pour les investisseurs dans certains pays, des taux d'imposition plus élevés que sur les plus-values obtenues lors de la vente de

parts du Fonds peuvent être appliqués sur le capital distribué. Certains investisseurs pourraient donc privilégier l'investissement dans des catégories de parts de capitalisation (-acc) plutôt que dans des catégories de parts de distribution (-dist, -qdist). Les investisseurs peuvent être imposés plus tard sur les revenus et sur le capital provenant des catégories de parts de capitalisation (-acc) que dans le cas de catégories de parts de distribution (-dist). Il est conseillé aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal à cet égard.

«mdist»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «-mdist» peuvent effectuer des distributions mensuelles hors frais et commissions. Ces distributions peuvent également être prélevées sur le capital. La distribution issue du capital a pour conséquence que le capital investi par l'investisseur dans le compartiment diminue. En outre, les distributions prélevées sur les revenus et/ou le capital entraînent une diminution immédiate de la valeur nette d'inventaire par part du compartiment concerné. Pour les investisseurs dans certains pays, des taux d'imposition plus élevés que sur les plus-values obtenues lors de la vente de parts du Fonds peuvent être appliqués sur le capital distribué. Certains investisseurs pourraient donc privilégier l'investissement dans des catégories de parts de capitalisation (-acc) plutôt que dans des catégories de parts de distribution (-dist, -mdist). Les investisseurs peuvent être imposés plus tard sur les revenus et sur le capital provenant des catégories de parts de capitalisation (-acc) que dans le cas de catégories de parts de distribution (-dist). Il est conseillé aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal à cet égard. Les frais d'entrée maximums pour les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «-mdist» s'élèvent à 6%.

«UKdist»

Les catégories de parts susvisées peuvent être émises en tant que telles avec la mention «UKdist». Celle-ci indique que la Société de gestion a l'intention de distribuer un montant équivalent à 100% des revenus soumis à déclaration au sens des dispositions régissant les «Fonds déclarants» au Royaume-Uni («R.-U.»), dès lors que les catégories de parts sont soumises à ces dispositions. La Société de gestion ne prévoit pas de mettre de données fiscales à disposition dans d'autres pays pour ces catégories de parts dans la mesure où celles-ci s'adressent à des investisseurs imposables au Royaume-Uni au titre de leur investissement dans la catégorie de parts concernée.

«2%», «4%», «6%», «8%»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «2%» / «4%» / «6%» / «8%» peuvent effectuer des distributions mensuelles (-mdist), trimestrielles (-qdist) ou annuelles (-dist) en fonction des taux de pourcentage annuels correspondants mentionnés précédemment, avant déduction des frais et commissions. Le calcul de la distribution est basé sur la valeur nette d'inventaire de la catégorie de parts correspondante en fin de mois (pour les distributions mensuelles), de trimestre (pour les distributions trimestrielles) ou d'exercice (pour les distributions annuelles). Ces catégories de parts s'adressent aux investisseurs qui souhaitent obtenir des distributions plus stables, indépendamment de la plus-value ou du revenu visé(e) ou attendu(e) du compartiment correspondant.

Ces distributions peuvent donc également être prélevées sur le capital. La distribution issue du capital a pour conséquence que le capital investi par l'investisseur dans le compartiment diminue. En outre, les distributions prélevées sur les revenus et/ou le capital entraînent une diminution immédiate de la valeur nette d'inventaire par part du compartiment concerné. Pour les investisseurs dans certains pays, des taux d'imposition plus élevés que sur les plus-values obtenues lors de la vente de parts du Fonds peuvent être appliqués sur le capital distribué. Certains investisseurs pourraient donc privilégier l'investissement dans des catégories de parts de capitalisation (-acc) plutôt que dans des catégories de parts de distribution (-dist, -qdist, -mdist). Les investisseurs peuvent être imposés plus tard sur les revenus et sur le capital provenant des catégories de parts de capitalisation (-acc) que dans le cas de catégories de parts de distribution (-dist, -qdist, -mdist). Il est conseillé aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal à cet égard.

«seeding»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «seeding» sont exclusivement proposées pour une période limitée. Plus aucune souscription n'est autorisée une fois ce délai écoulé, sauf décision contraire de la Société de gestion. Les parts peuvent toutefois être restituées conformément aux conditions de rachat y relatives. Sauf décision contraire de la Société de gestion, la plus petite unité négociable, le prix de souscription initiale et le montant de souscription minimal correspondent aux caractéristiques des catégories de parts susmentionnées.

L'actif net, le nombre de parts, le nombre de compartiments et les catégories de parts ainsi que la durée du Fonds et de ses compartiments ne sont pas limités.

Le Fonds constitue une entité juridique indivisible. Dans les relations entre les porteurs de parts, chaque compartiment est néanmoins considéré comme une entité distincte. L'actif d'un compartiment ne répond que des engagements contractés par le compartiment en question.

Avec l'acquisition des parts, le porteur reconnaît toutes les dispositions du règlement de gestion.

L'exercice du Fonds se termine le dernier jour du mois d'août.

Des informations sur la cotation d'un compartiment du Fonds à la Bourse de Luxembourg peuvent être obtenues auprès de l'agent administratif ou sur le site Internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu).

L'émission et le rachat de parts du Fonds sont soumis aux dispositions en vigueur dans le pays concerné.

Seules sont valables les informations contenues dans le prospectus ou dans l'un des documents mentionnés dans le prospectus.

Les rapports annuels et semestriels sont tenus gratuitement à la disposition des porteurs de parts au siège de la Société de gestion et du dépositaire.

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur la base du prospectus en vigueur accompagnant le dernier rapport annuel et, le cas échéant, le dernier rapport semestriel.

Les chiffres figurant dans le présent rapport renvoient aux performances passées et ne sauraient préjuger des résultats futurs.

UBS (Lux) Emerging Economies Fund

Etat combiné des actifs nets

	USD
Actif	29.2.2024
Portefeuille-titres, cours d'achat	558 886 899.37
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-63 847 685.31
Total portefeuille-titres (note 1)	495 039 214.06
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	8 122 446.73
Autres liquidités (marges)	960 632.75
A recevoir sur souscriptions	722 967.85
Intérêts à recevoir sur titres	8 235 681.93
Intérêts à recevoir sur liquidités	13 166.22
Autres actifs	72 157.64
Bénéfice non réalisé sur contrats financiers à terme (note 1)	57 156.70
Bénéfice non réalisé sur contrats de change à terme (note 1)	745 349.58
TOTAL Actif	513 968 773.46
Passif	
Crédit en compte courant	-16.67
Intérêts à payer sur crédit en compte courant	-2.77
A payer sur achats de titres (note 1)	-78.00
A payer sur rachats	-1 608 324.03
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-164 112.54
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-15 482.30
Total des Provisions pour frais	-179 594.84
TOTAL Passif	-1 788 016.31
Actifs nets à la fin de la période	512 180 757.15

Etat combiné des opérations

	USD
Revenus	1.9.2023-29.2.2024
Revenus d'intérêts sur liquidités	312 909.81
Intérêts sur titres	16 144 861.82
Revenus nets sur prêts de titres (note 12)	283 251.32
Autres revenus (note 4)	146 275.15
TOTAL des Revenus	16 887 298.10
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-1 048 033.10
Taxe d'abonnement (note 3)	-46 095.34
Autres commissions et frais (note 2)	-90 275.67
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-15 856.87
TOTAL des Charges	-1 200 260.98
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	15 687 037.12
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-15 019 156.62
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur options	-211 598.00
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur instruments du marché monétaire et titres évalués en fonction des rendements	2 105 594.32
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats financiers à terme	511 369.75
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-2 282 044.41
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur swaps	19 120.80
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-516 443.87
TOTAL des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-15 393 158.03
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de la période	293 879.09
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	44 993 598.74
Plus- (Moins-) value non réalisée sur instruments du marché monétaire et titres évalués en fonction des rendements	-1 600 939.82
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats financiers à terme	86 429.48
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	1 939 369.65
TOTAL des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	45 418 458.05
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	45 712 337.14

Etat combiné des variations de l'actif net

	USD
	1.9.2023-29.2.2024
Actif net au début de la période	544 592 891.22
Souscriptions	26 138 033.72
Rachats	-100 892 482.63
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-74 754 448.91
Dividendes versés	-3 370 022.30
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	15 687 037.12
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-15 393 158.03
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	45 418 458.05
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	45 712 337.14
Actifs nets à la fin de la période	512 180 757.15

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)

Données principales

	ISIN	29.2.2024	31.8.2023	31.8.2022
Actif net en USD		512 180 757.15	518 771 191.05	526 290 243.03
Catégorie F-acc	LU0426895057			
Parts en circulation		38 313.0000	45 129.0000	66 392.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		1 977.25	1 801.57	1 696.87
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		1 977.25	1 801.57	1 696.87
Catégorie I-A1-acc	LU0426895305			
Parts en circulation		37 427.9080	37 063.1490	41 534.4440
Valeur nette d'inventaire par part en USD		172.73	157.54	148.68
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		172.73	157.54	148.68
Catégorie (EUR hedged) I-A1-acc²	LU2586839198			
Parts en circulation		68 640.8350	53 855.3380	-
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		111.12	102.21	-
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		111.12	102.21	-
Catégorie I-B-acc	LU0426896022			
Parts en circulation		165 487.1790	176 359.7990	135 192.7530
Valeur nette d'inventaire par part en USD		189.98	172.77	162.10
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		189.98	172.77	162.10
Catégorie (EUR hedged) I-B-acc³	LU2199275095			
Parts en circulation		-	-	3 866.3400
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		-	-	82.59
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		-	-	82.59
Catégorie I-X-acc	LU0426896378			
Parts en circulation		108 166.6050	146 301.1840	154 265.0620
Valeur nette d'inventaire par part en USD		192.01	174.51	163.55
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		192.01	174.51	163.55
Catégorie (CHF hedged) I-X-acc	LU0654573939			
Parts en circulation		145 286.6770	178 251.8760	272 851.1780
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		93.37	86.59	84.68
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		93.37	86.59	84.68
Catégorie (EUR hedged) I-X-acc	LU0674194641			
Parts en circulation		737 210.0180	695 390.7920	686 434.6490
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		112.69	103.27	99.46
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		112.69	103.27	99.46
Catégorie I-X-dist	LU0426896295			
Parts en circulation		211 936.0000	235 634.0000	236 488.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		60.48	58.54	58.90
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		60.48	58.54	58.90
Catégorie K-X-acc	LU1572324363			
Parts en circulation		29 941.2400	29 941.2400	29 941.2400
Valeur nette d'inventaire par part en USD		117.14	106.49	99.84
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		117.14	106.49	99.84
Catégorie P-acc	LU0084219863			
Parts en circulation		34 100.8300	35 814.4880	37 870.5750
Valeur nette d'inventaire par part en USD		1 745.45	1 598.85	1 522.13
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		1 745.45	1 598.85	1 522.13
Catégorie (CHF hedged) P-acc	LU0776291576			
Parts en circulation		21 910.8580	3 043.9460	3 391.3170
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		82.38	77.02	76.55
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		82.38	77.02	76.55

ISIN	29.2.2024	31.8.2023	31.8.2022
Catégorie (EUR hedged) P-acc LU0776291659			
Parts en circulation	8 027.1480	6 572.5300	6 572.5300
Valeur nette d'inventaire par part en EUR	87.89	81.20	79.48
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹	87.89	81.20	79.48
Catégorie (CHF hedged) P-dist LU0505553213			
Parts en circulation	56 294.9620	59 380.0520	65 685.6570
Valeur nette d'inventaire par part en CHF	49.21	48.32	51.76
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹	49.21	48.32	51.76
Catégorie P-mdist LU0281209311			
Parts en circulation	694 844.9830	743 211.8400	1 122 305.4870
Valeur nette d'inventaire par part en USD	45.98	43.18	43.24
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹	45.98	43.18	43.24
Catégorie Q-acc LU0358455698			
Parts en circulation	43 521.8050	41 559.8360	42 336.8930
Valeur nette d'inventaire par part en USD	110.60	100.94	95.40
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹	110.60	100.94	95.40
Catégorie (EUR hedged) Q-acc⁴ LU0848087846			
Parts en circulation	-	-	67 970.3790
Valeur nette d'inventaire par part en EUR	-	-	81.01
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹	-	-	81.01
Catégorie Q-dist LU0426895131			
Parts en circulation	12 702.5530	12 916.6700	11 922.5530
Valeur nette d'inventaire par part en USD	68.97	66.36	66.41
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹	68.97	66.36	66.41
Catégorie (CHF hedged) Q-dist LU1240777703			
Parts en circulation	44 953.9610	50 717.9290	54 182.6870
Valeur nette d'inventaire par part en CHF	65.72	64.60	67.73
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹	65.72	64.60	67.73
Catégorie U-X-acc LU0426896535			
Parts en circulation	8 540.5200	9 806.6200	8 525.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD	13 710.19	12 461.02	11 678.28
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹	13 710.19	12 461.02	11 678.28
Catégorie U-X-UKdist-mdist LU1896727648			
Parts en circulation	3 055.2940	4 342.2040	3 442.8840
Valeur nette d'inventaire par part en USD	7 955.02	7 564.36	7 728.95
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹	7 955.02	7 564.36	7 728.95

¹ Voir note 1

² Première VNI 21.2.2023

³ La catégorie de parts (EUR hedged) I-B-acc était en circulation jusqu'au 14.11.2022

⁴ La catégorie de parts (EUR hedged) Q-acc était en circulation pour la période allant du 28.1.2022 au 6.4.2023

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net

Mexique	6.27
Colombie	4.87
Egypte	4.51
Turquie	3.84
Chili	3.35
Panama	3.13
Argentine	3.09
Pérou	2.80
Nigéria	2.55
Roumanie	2.47
Indonésie	2.44
Emirats arabes unis	2.37
Philippines	2.33
Angola	2.27
Brésil	2.24
Qatar	2.13
Luxembourg	2.11
Hongrie	2.00
Iles Caïmans	1.93
Ghana	1.87
Venezuela	1.87
Etats-Unis	1.87
Ukraine	1.85
Arabie saoudite	1.77
Sri Lanka	1.77
Oman	1.74
République dominicaine	1.65
Bahreïn	1.59
Equateur	1.52
Pologne	1.39
Malaisie	1.39
Israël	1.36
Pakistan	1.29
Kenya	1.21
Grande-Bretagne	1.19
Costa Rica	1.17
El Salvador	1.15
Tunisie	1.14
Afrique du Sud	1.03
Uruguay	0.93
Guatemala	0.91
Zambie	0.87
Chine	0.75
Sénégal	0.74
Canada	0.61
Gabon	0.56
Jordanie	0.53
Côte d'Ivoire	0.52
Iraq	0.44

Répartition géographique en % de l'actif net (suite)

Paraguay	0.43
Kazakhstan	0.43
Hong Kong	0.42
Trinité-et-Tobago	0.42
Liban	0.39
Mongolie	0.31
Maroc	0.31
Iles Vierges britanniques	0.15
Bolivie	0.15
Surinam	0.14
Mozambique	0.12
TOTAL	96.65

Répartition économique en % de l'actif net

Gouvernements nationaux et centraux	67.23
Pétrole	11.13
Etablissements financiers et sociétés de participation	6.55
Banques & instituts de crédit	2.50
Fonds de placement	1.85
Distribution d'énergie & d'eau	1.80
Industrie minière, charbon et acier	1.47
Trafic et transport	1.08
Chimie	0.93
Emetteurs d'obligations sécurisées (Pfandbriefe) et sociétés de refinancement	0.75
Biens de consommation divers	0.48
Appareils et composants électriques	0.31
Services divers	0.23
Cantons, Etats fédéraux	0.23
Industrie aéronautique et spatiale	0.07
Immobilier	0.04
TOTAL	96.65

Etat des actifs nets

	USD
Actif	29.2.2024
Portefeuille-titres, cours d'achat	558 886 899.37
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-63 847 685.31
Total portefeuille-titres (note 1)	495 039 214.06
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	8 122 446.73
Autres liquidités (marges)	960 632.75
A recevoir sur souscriptions	722 967.85
Intérêts à recevoir sur titres	8 235 681.93
Intérêts à recevoir sur liquidités	13 166.22
Autres actifs	72 157.64
Bénéfice non réalisé sur contrats financiers à terme (note 1)	57 156.70
Bénéfice non réalisé sur contrats de change à terme (note 1)	745 349.58
TOTAL Actif	513 968 773.46
Passif	
Crédit en compte courant	-16.67
Intérêts à payer sur crédit en compte courant	-2.77
A payer sur achats de titres (note 1)	-78.00
A payer sur rachats	-1 608 324.03
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-164 112.54
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-15 482.30
Total des Provisions pour frais	-179 594.84
TOTAL Passif	-1 788 016.31
Actifs nets à la fin de la période	512 180 757.15

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.9.2023-29.2.2024
Revenus d'intérêts sur liquidités	297 444.56
Intérêts sur titres	15 964 629.52
Revenus nets sur prêts de titres (note 12)	282 915.41
Autres revenus (note 4)	144 114.52
TOTAL des Revenus	16 689 104.01
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-995 005.71
Taxe d'abonnement (note 3)	-45 333.70
Autres commissions et frais (note 2)	-86 166.12
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-13 225.40
TOTAL des Charges	-1 139 730.93
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	15 549 373.08
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-15 060 821.33
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur options	-211 598.00
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur instruments du marché monétaire et titres évalués en fonction des rendements	373 671.53
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats financiers à terme	511 369.75
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-2 061 477.65
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur swaps	19 120.80
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-330 017.94
TOTAL des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-16 759 752.84
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de la période	-1 210 379.76
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	45 257 187.43
Plus- (Moins-) value non réalisée sur instruments du marché monétaire et titres évalués en fonction des rendements	-111 228.03
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats financiers à terme	86 429.48
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	1 365 457.63
TOTAL des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	46 597 846.51
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	45 387 466.75

Variations de l'actif net

	USD
	1.9.2023-29.2.2024
Actif net au début de la période	518 771 191.05
Souscriptions	24 513 197.61
Rachats	-73 328 841.95
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-48 815 644.34
Dividendes versés	-3 162 256.31
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	15 549 373.08
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-16 759 752.84
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	46 597 846.51
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	45 387 466.75
Actifs nets à la fin de la période	512 180 757.15

Evolution des parts en circulation

	1.9.2023-29.2.2024
Catégorie	F-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	45 129.0000
Nombre de parts émises	751.0000
Nombre de parts rachetées	-7 567.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	38 313.0000
Catégorie	I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	37 063.1490
Nombre de parts émises	5 675.0000
Nombre de parts rachetées	-5 310.2410
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	37 427.9080
Catégorie	(EUR hedged) I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	53 855.3380
Nombre de parts émises	42 210.0650
Nombre de parts rachetées	-27 424.5680
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	68 640.8350
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	176 359.7990
Nombre de parts émises	1 407.1490
Nombre de parts rachetées	-12 279.7690
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	165 487.1790
Catégorie	I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	146 301.1840
Nombre de parts émises	3 950.5640
Nombre de parts rachetées	-42 085.1430
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	108 166.6050
Catégorie	(CHF hedged) I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	178 251.8760
Nombre de parts émises	5 781.0570
Nombre de parts rachetées	-38 746.2560
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	145 286.6770
Catégorie	(EUR hedged) I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	695 390.7920
Nombre de parts émises	56 470.0000
Nombre de parts rachetées	-14 650.7740
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	737 210.0180

Catégorie	I-X-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	235 634.0000
Nombre de parts émises	11 339.0000
Nombre de parts rachetées	-35 037.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	211 936.0000
Catégorie	K-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	29 941.2400
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	29 941.2400
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	35 814.4880
Nombre de parts émises	2 215.3500
Nombre de parts rachetées	-3 929.0080
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	34 100.8300
Catégorie	(CHF hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	3 043.9460
Nombre de parts émises	19 307.5770
Nombre de parts rachetées	-440.6650
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	21 910.8580
Catégorie	(EUR hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	6 572.5300
Nombre de parts émises	2 258.1520
Nombre de parts rachetées	-803.5340
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	8 027.1480
Catégorie	(CHF hedged) P-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	59 380.0520
Nombre de parts émises	330.7670
Nombre de parts rachetées	-3 415.8570
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	56 294.9620
Catégorie	P-mdist
Nombre de parts en circulation au début de la période	743 211.8400
Nombre de parts émises	8 152.5910
Nombre de parts rachetées	-56 519.4480
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	694 844.9830
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	41 559.8360
Nombre de parts émises	2 594.2400
Nombre de parts rachetées	-632.2710
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	43 521.8050
Catégorie	Q-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	12 916.6700
Nombre de parts émises	890.0000
Nombre de parts rachetées	-1 104.1170
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	12 702.5530
Catégorie	(CHF hedged) Q-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	50 717.9290
Nombre de parts émises	100.0000
Nombre de parts rachetées	-5 863.9680
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	44 953.9610

Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	9 806.6200
Nombre de parts émises	125.2000
Nombre de parts rachetées	-1 391.3000
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	8 540.5200
Catégorie	U-X-UKdist-mdist
Nombre de parts en circulation au début de la période	4 342.2040
Nombre de parts émises	72.5400
Nombre de parts rachetées	-1 359.4500
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	3 055.2940

Distribution annuelle¹

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)	Date de détachement	Date de versement	Devise	Montant par part
I-X-dist	2.11.2023	7.11.2023	USD	3.5242
(CHF hedged) P-dist	2.11.2023	7.11.2023	CHF	2.2669
Q-dist	2.11.2023	7.11.2023	USD	3.3609
(CHF hedged) Q-dist	2.11.2023	7.11.2023	CHF	3.3151

Distribution mensuelle¹

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)	Date de détachement	Date de versement	Devise	Montant par part
P-mdist	15.9.2023	20.9.2023	USD	0.1799
P-mdist	16.10.2023	19.10.2023	USD	0.1741
P-mdist	15.11.2023	20.11.2023	USD	0.1721
P-mdist	15.12.2023	20.12.2023	USD	0.1826
P-mdist	16.1.2024	19.1.2024	USD	0.1912
P-mdist	15.2.2024	20.2.2024	USD	0.1887
U-X-UKdist-mdist	15.9.2023	20.9.2023	USD	45.8646
U-X-UKdist-mdist	16.10.2023	19.10.2023	USD	46.4363
U-X-UKdist-mdist	15.11.2023	20.11.2023	USD	57.2305
U-X-UKdist-mdist	15.12.2023	20.12.2023	USD	63.1066
U-X-UKdist-mdist	16.1.2024	19.1.2024	USD	61.7857
U-X-UKdist-mdist	15.2.2024	20.2.2024	USD	71.9298

¹ Voir note 5

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 29 février 2024

Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Billets, taux fixe			
BRL			
BRL BRAZIL, FEDERATIVE REPUBLIC OF 10.00000% 24-01.01.35	19 000.00	3 635 787.17	0.71
TOTAL BRL		3 635 787.17	0.71
EUR			
EUR CENTRAL BANK OF TUNISIA-REG-S 6.37500% 19-15.07.26	2 400 000.00	2 121 542.09	0.41
TOTAL EUR		2 121 542.09	0.41
USD			
USD AEROPUERTO INTERNACIONAL DE TOCU-REG-S 5.12500% 21-11.08.61	500 000.00	351 005.00	0.07
USD ANGOLAN GOVERNMENT INTERNATION BD-REG-S 8.75000% 22-14.04.32	3 750 000.00	3 294 750.00	0.64
USD ARCELIK AS-REG-S 8.50000% 23-25.09.28	2 350 000.00	2 448 277.00	0.48
USD ARGENTINA, REPUBLIC OF STEP-UP 20-09.07.30	4 000 000.00	1 844 800.00	0.36
USD ARGENTINA, REPUBLIC OF STEP-UP 20-09.07.35	13 000 000.00	4 826 250.00	0.94
USD ARGENTINA, REPUBLIC OF STEP-UP 20-09.01.38	3 800 000.00	1 586 500.00	0.31
USD ARGENTINE REPUBLIC GOVT INTERNATIONAL STEP-UP 20-09.07.46	9 500 000.00	3 690 156.26	0.72
USD BOLIVIA, REPUBLIC OF-REG-S 7.50000% 22-02.03.30	1 300 000.00	775 531.25	0.15
USD BRAZIL, FEDERAL REPUBLIC OF 6.00000% 23-20.10.33	3 000 000.00	2 973 990.00	0.58
USD BRAZIL, FEDERATIVE REPUBLIC OF 4.75000% 19-14.01.50	6 600 000.00	4 880 238.00	0.95
USD CHILE, REPUBLIC OF 3.25000% 21-21.09.71	800 000.00	501 632.00	0.10
USD CHILE, REPUBLIC OF 3.50000% 21-15.04.53	2 000 000.00	1 444 700.00	0.28
USD CNAC HK FINBRIDGE CO LTD-REG-S 3.87500% 19-19.06.29	1 700 000.00	1 575 798.00	0.31
USD CNAC HK FINBRIDGE CO LTD-REG-S 3.00000% 20-22.09.30	680 000.00	587 139.20	0.11
USD COLOMBIA, REPUBLIC OF 5.20000% 19-15.05.49	1 200 000.00	871 428.00	0.17
USD COLOMBIA, REPUBLIC OF 7.50000% 23-02.02.34	3 672 000.00	3 714 631.92	0.73
USD COLOMBIA, REPUBLIC OF 8.00000% 23-14.11.35	560 000.00	582 232.00	0.11
USD COLOMBIA, REPUBLIC OF 8.75000% 23-14.11.53	725 000.00	776 308.25	0.15
USD CORP NACIONAL DEL COBRE DE CHILE-REG-S 6.44000% 24-26.01.36	2 900 000.00	2 953 468.75	0.58
USD COSTA RICA, REPUBLIC OF-REG-S 7.15800% 15-12.03.45	1 800 000.00	1 868 625.00	0.36
USD COUNTRY GARDEN HOLD-REG-S *DEFAULTED* 7.25000% 19-08.04.26	1 771 000.00	137 252.50	0.03
USD DAE FUNDING LLC-REG-S 3.37500% 21-20.03.28	3 550 000.00	3 263 089.00	0.64
USD DOMINICAN REPUBLIC-REG-S 6.85000% 15-27.01.45	4 640 000.00	4 556 480.00	0.89
USD DOMINICAN REPUBLIC-REG-S 5.87500% 20-30.01.60	1 200 000.00	1 013 532.00	0.20
USD ECOPETROL SA 8.37500% 24-19.01.36	5 450 000.00	5 460 900.00	1.07
USD ECOPETROL SA 8.62500% 23-19.01.29	2 400 000.00	2 541 600.00	0.50
USD ECOPETROL SA 8.87500% 23-13.01.33	2 700 000.00	2 837 700.00	0.55
USD ECUADOR GOVT INTERNATIONAL BD-REG-S STEP-UP/DOWN 20-31.07.35	5 050 000.00	2 408 218.75	0.47
USD ECUADOR, REPUBLIC OF-REG-S STEP-UP 0.50000% 20-31.07.30	8 900 000.00	5 399 897.00	1.05
USD EGYPT, REPUBLIC OF-REG-S 7.62500% 20-29.05.32	6 300 000.00	5 366 088.00	1.05
USD EL SALVADOR, REPUBLIC OF-REG-S 6.37500% 14-18.01.27	1 500 000.00	1 290 345.00	0.25
USD EL SALVADOR, REPUBLIC OF-REG-S 9.50000% 20-15.07.52	4 400 000.00	3 676 200.00	0.72
USD EL SALVADOR, REPUBLIC OF-REG-S 8.25000% 02-10.04.32	1 100 000.00	909 218.75	0.18
USD EMPRESA DE L FERROCARRILE DEL EST-REG-S 3.06800% 20-18.08.50	1 500 000.00	903 390.00	0.18
USD EMPRESA DE TRANSPORTE DE PASA MET-REG-S 4.70000% 20-07.05.50	1 006 000.00	811 716.24	0.16
USD EMPRESA NACIONAL DEL PETROLEO-REG-S 4.50000% 17-14.09.47	1 000 000.00	736 875.00	0.14
USD EMPRESA NACIONAL DEL PETROLEO-REG-S 5.25000% 18-06.11.29	1 400 000.00	1 355 746.00	0.26
USD EMPRESA NACIONAL DEL PETROLEO-REG-S 3.45000% 21-16.09.31	6 200 000.00	5 218 726.00	1.02
USD EMPRESA NACIONAL DEL PETROLEO-REG-S 6.15000% 23-10.05.33	750 000.00	748 365.00	0.15
USD ESKOM HOLDINGS SOC LTD-REG-S 7.12500% 15-11.02.25	850 000.00	845 784.00	0.17
USD GABON, REPUBLIC OF-REG-S 6.62500% 20-06.02.31	3 500 000.00	2 845 955.00	0.56
USD GACI FIRST INVESTMENT CO-REG-S 4.87500% 23-14.02.35	3 340 000.00	3 165 693.75	0.62
USD GACI FIRST INVESTMENT CO-REG-S 5.12500% 23-14.02.53	800 000.00	687 680.00	0.13
USD GHANA GOVT INTNL BOND-REG-S 8.62500% 21-07.04.34	11 700 000.00	5 021 757.00	0.98
USD GUATEMALA, REPUBLIC OF-REG-S 3.70000% 21-07.10.33	5 700 000.00	4 669 725.00	0.91
USD HERITAGE PETROLEUM CO LTD-REG-S 9.00000% 22-12.08.29	2 040 000.00	2 148 630.00	0.42
USD HUNGARY, REPUBLIC OF-REG-S 5.50000% 22-16.06.34	1 000 000.00	972 780.00	0.19
USD HUNGARY, REPUBLIC OF-REG-S 3.12500% 21-21.09.51	1 600 000.00	996 144.00	0.19
USD HUNGARY, REPUBLIC OF-REG-S 6.12500% 23-22.05.28	1 200 000.00	1 224 696.00	0.24
USD HUNGARY, REPUBLIC OF-REG-S 6.25000% 22-22.09.32	1 900 000.00	1 960 021.00	0.38
USD HUNGARY, REPUBLIC OF-REG-S 6.75000% 22-25.09.52	2 500 000.00	2 652 850.00	0.52
USD INDONESIA, REPUBLIC OF 4.45000% 20-15.04.70	1 450 000.00	1 205 856.25	0.24

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/Contrats de change à terme/ swaps (note 1)		en % de l'actif net
USD INDONESIA, REPUBLIC OF 4.85000% 23-11.01.33	1 070 000.00		1 048 268.30	0.20
USD INDONESIA, REPUBLIC OF 5.65000% 23-11.01.53	1 600 000.00		1 641 312.00	0.32
USD INDONESIA, REPUBLIC OF-REG-S 7.75000% 08-17.01.38	1 485 000.00		1 821 114.90	0.36
USD INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECT-REG-S 6.75000% 21-07.10.31	1 600 000.00		1 594 960.00	0.31
USD JORDAN, KINGDOM OF-REG-S 5.85000% 20-07.07.30	3 000 000.00		2 707 500.00	0.53
USD KENYA, REPUBLIC OF REG-S 9.75000% 24-16.02.31	2 700 000.00		2 703 375.00	0.53
USD KENYA, REPUBLIC OF-REG-S 7.25000% 18-28.02.28	1 600 000.00		1 482 000.00	0.29
USD KENYA, REPUBLIC OF-REG-S 8.00000% 19-22.05.32	2 200 000.00		1 985 500.00	0.39
USD LEBANON, REPUBLIC OF-REG-S *DEFAULTED* 6.65000% 15-26.02.30	6 868 000.00		394 910.00	0.08
USD LIQUID TELECOMMUNICATIONS FIN-REG-S 5.50000% 21-04.09.26	1 600 000.00		924 000.00	0.18
USD MDGH GMTN RSC LTD-REG-S 5.50000% 22-28.04.33	1 800 000.00		1 856 772.00	0.36
USD MEXICO, UNITED STATES OF 3.50000% 22-12.02.34	3 390 000.00		2 804 479.20	0.55
USD MEXICO, UNITED STATES OF 4.40000% 22-12.02.52	646 000.00		487 678.32	0.10
USD MEXICO, UNITED STATES OF 6.35000% 23-09.02.35	1 060 000.00		1 084 835.80	0.21
USD MEXICO, UNITED STATES OF 6.00000% 24-07.05.36	3 360 000.00		3 350 827.20	0.65
USD MEXICO, UNITED STATES OF 6.40000% 24-07.05.54	605 000.00		596 492.19	0.12
USD MFB MAGYAR FEJLESZTESI BANK-REG-S 6.50000% 23-29.06.28	2 400 000.00		2 434 392.00	0.48
USD MONGOLIA, GOVERNMENT OF-REG-S 8.65000% 23-19.01.28	1 550 000.00		1 608 295.50	0.31
USD MOZAMBIQUE INT BOND-REG-S STEP-UP 19-15.09.31	700 000.00		587 034.00	0.11
USD NIGERIA, FEDERAL REPUBLIC OF-REG-S 7.62500% 18-21.11.25	2 000 000.00		1 968 125.00	0.38
USD OCP SA-REG-S 5.12500% 21-23.06.51	1 110 000.00		820 578.60	0.16
USD OCP SA-REG-S 6.87500% 14-25.04.44	800 000.00		750 000.00	0.15
USD OIL AND GAS HOLDING CO BSCC/THE-REG-S 8.37500% 18-07.11.28	2 000 000.00		2 153 520.00	0.42
USD OMAN GOVERNMENT INTERNATIONAL-REG-S 7.00000% 21-25.01.51	3 596 000.00		3 730 058.88	0.73
USD OMAN GOVT INTERNATIONAL BOND-REG-S 6.75000% 18-17.01.48	5 140 000.00		5 169 503.60	1.01
USD PAKISTAN, ISLAMIC REPUBLIC OF-REG-S 6.87500% 17-05.12.27	2 500 000.00		1 906 525.00	0.37
USD PANAMA, REPUBLIC OF 3.87000% 19-23.07.60	4 056 000.00		2 268 825.00	0.44
USD PANAMA, REPUBLIC OF 4.50000% 20-01.04.56	2 692 000.00		1 703 363.00	0.33
USD PANAMA, REPUBLIC OF 4.50000% 22-19.01.63	1 500 000.00		931 875.00	0.18
USD PANAMA, REPUBLIC OF 6.40000% 22-14.02.35	3 148 000.00		2 907 965.00	0.57
USD PANAMA, REPUBLIC OF 7.50000% 24-01.03.31	2 410 000.00		2 473 322.75	0.48
USD PANAMA, REPUBLIC OF 8.00000% 24-01.03.38	1 730 000.00		1 772 709.38	0.35
USD PANAMA, REPUBLIC OF 7.87500% 24-01.03.57	1 825 000.00		1 795 914.06	0.35
USD PARAGUAY, REPUBLIC OF-REG-S 5.60000% 18-13.03.48	2 500 000.00		2 215 575.00	0.43
USD PERTAMINA PT-REG-S 6.50000% 11-27.05.41	1 680 000.00		1 763 613.60	0.34
USD PERTAMINA PT-REG-S 6.00000% 12-03.05.42	648 000.00		645 570.00	0.13
USD PERU, REPUBLIC OF 3.30000% 21-11.03.41	3 000 000.00		2 227 260.00	0.44
USD PERU, REPUBLIC OF 3.55000% 21-10.03.51	950 000.00		682 024.00	0.13
USD PERU, REPUBLIC OF 3.00000% 21-15.01.34	1 550 000.00		1 262 273.50	0.25
USD PERUSAHAAN LISTRIK NEGARA PT-REG-S 4.87500% 19-17.07.49	2 212 000.00		1 808 376.36	0.35
USD PERUVIAN GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 1.86200% 20-01.12.32	2 000 000.00		1 511 300.00	0.30
USD PERUVIAN GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 2.78000% 20-01.12.60	3 500 000.00		2 007 215.00	0.39
USD PETROLEOS DE VENEZUE-REG-S *DEFAULTED* 5.50000% 07-12.04.37	7 750 000.00		817 625.00	0.16
USD PETROLEOS DEL PERU SA-REG-S 4.75000% 17-19.06.32	2 500 000.00		1 964 062.50	0.38
USD PETROLEOS DEL PERU SA-REG-S 5.62500% 17-19.06.47	2 900 000.00		1 986 500.00	0.39
USD PETROLEOS MEXICANOS 6.70000% 22-16.02.32	9 000 000.00		7 260 300.00	1.42
USD PETROLEOS MEXICANOS 7.69000% 20-23.01.50	14 700 000.00		10 126 095.00	1.98
USD PHILIPPINES, REPUBLIC OF THE 2.95000% 20-05.05.45	1 000 000.00		691 800.00	0.14
USD PHILIPPINES, REPUBLIC OF THE 5.00000% 23-17.07.33	2 400 000.00		2 389 848.00	0.47
USD PHILIPPINES, REPUBLIC OF THE 5.50000% 23-17.01.48	1 700 000.00		1 713 073.00	0.33
USD QATAR PETROLEUM-REG-S 2.25000% 21-12.07.31	2 000 000.00		1 666 160.00	0.33
USD QATAR PETROLEUM-REG-S 3.30000% 21-12.07.51	3 196 000.00		2 220 772.56	0.43
USD QATAR PETROLEUM-REG-S 3.12500% 21-12.07.41	3 704 000.00		2 724 736.48	0.53
USD QATAR, STATE OF-REG-S 4.40000% 20-16.04.50	3 906 000.00		3 409 469.28	0.67
USD ROMANIA-REG-S 3.00000% 20-14.02.31	1 796 000.00		1 495 654.92	0.29
USD ROMANIA-REG-S 3.62500% 22-27.03.32	4 492 000.00		3 798 480.12	0.74
USD ROMANIA-REG-S 5.87500% 24-30.01.29	1 000 000.00		992 300.00	0.19
USD ROMANIA-REG-S 6.37500% 24-30.01.34	1 550 000.00		1 542 513.50	0.30
USD ROMANIA-REG-S 7.12500% 23-17.01.33	2 696 000.00		2 840 613.44	0.55
USD ROMANIA-REG-S 7.62500% 23-17.01.53	1 796 000.00		1 958 304.52	0.38
USD SENEGAL, REPUBLIC OF-REG-S 6.75000% 18-13.03.48	3 642 000.00		2 635 897.50	0.51
USD SINOPEC GROUP OVERSEAS DEVELOPMNT-REG-S 4.10000% 15-28.04.45	900 000.00		777 339.00	0.15
USD SINOPEC GRP OVERSEAS DEV LTD-REG-S 4.25000% 18-12.09.28	2 000 000.00		1 956 400.00	0.38
USD SINOPEC GUP OVERSEAS DEVPT-REG-S 2.30000% 21-08.01.31	2 000 000.00		1 716 760.00	0.34
USD SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA-REG-S 6.50000% 23-07.11.33	1 000 000.00		1 027 500.00	0.20
USD SOUTH AFRICA, REPUBLIC OF 5.65000% 17-27.09.47	4 300 000.00		3 126 906.25	0.61
USD SOUTH AFRICA, REPUBLIC OF 5.75000% 19-30.09.49	1 800 000.00		1 310 625.00	0.26
USD SRI LANKA, DEMO REP OF-REG-S *DEFAULTED* 6.85000% 19-14.03.24	5 500 000.00		2 983 200.00	0.58
USD SRI LANKA, DEMO REP OF-REG-S *DEFAULTED* 7.55000% 19-28.03.30	11 350 000.00		6 055 111.50	1.18
USD TURKEY, REPUBLIC OF 6.50000% 21-20.09.33	8 000 000.00		7 440 000.00	1.45

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/Contrats de change à terme/ swaps (note 1)		en % de l'actif net
USD TURKEY, REPUBLIC OF 9.37500% 23-19.01.33	1 868 000.00		2 069 183.60	0.40
USD TURKIYE VARLIK FONU YONETIMI AS-REG-S 8.25000% 24-14.02.29	2 500 000.00		2 543 750.00	0.50
USD UKRAINE, GOVERNMENT OF-REG-S STEP UP/DOWN 15-01.09.27	5 000 000.00		1 447 950.00	0.28
USD UKRAINE, GOVERNMENT OF-REG-S STEP UP/DOWN 17-25.09.34	10 350 000.00		2 702 488.50	0.53
USD UKRAINE, GOVERNMENT OF-REG-S 7.25300% 20-15.03.35	14 150 000.00		3 708 149.00	0.72
USD VALE OVERSEAS LTD 6.12500% 23-12.06.33	1 500 000.00		1 516 500.00	0.30
USD VENEZUELA, REP. OF-REG-S *DEFAULTED* 7.75000% 09-13.10.19	9 055 000.00		1 267 700.00	0.25
USD YUZHOU GROUP HOLDINGS-REG-S *DEFAULTED* 7.85000% 20-12.08.26	800 000.00		52 000.00	0.01
USD ZAMBIA, REPUBLIC OF-REG-S *DEFAULTED* 8.97000% 15-30.07.27	6 600 000.00		4 455 000.00	0.87
TOTAL USD			292 560 379.68	57.12
Total des Billets, taux fixe			298 317 708.94	58.24

Billets, taux variable

USD				
USD CORP FINANCIERA DE DESARROL-REG-S-SUB 5.250%/VAR 14-15.07.29	2 742 000.00		2 702 899.08	0.53
USD DP WORLD SALAAM-REG-S-SUB 6.000%/VAR 20-PRP	1 100 000.00		1 095 732.00	0.21
TOTAL USD			3 798 631.08	0.74
Total des Billets, taux variable			3 798 631.08	0.74

Medium-Term Notes, taux fixe

USD				
USD ABU DHABI, EMIRATE OF-REG-S 3.87500% 20-16.04.50	1 500 000.00		1 188 240.00	0.23
USD ANGOLAN GOVT INTERNATIONAL BOND-REG-S 9.12500% 19-26.11.49	6 100 000.00		4 898 483.00	0.96
USD ARAB REPUBLIC OF EGYPT-REG-S 5.87500% 21-16.02.31	2 608 000.00		2 099 622.56	0.41
USD BAHRAIN GVT INTERNATIONAL BOND-REG-S 5.25000% 21-25.01.33	2 400 000.00		2 106 750.00	0.41
USD BANK GOSPODARSTWA KRAJOWEGO-REG-S 5.37500% 23-22.05.33	1 600 000.00		1 581 500.00	0.31
USD BOC AVIATION USA CORP-REG-S 4.87500% 23-03.05.33	1 400 000.00		1 358 182.00	0.26
USD DP WORLD CRESCENT LTD-REG-S 3.87500% 19-18.07.29	1 000 000.00		935 220.00	0.18
USD DUBAI, GOVERNMENT OF-REG-S 3.90000% 20-09.09.50	4 000 000.00		2 955 560.00	0.58
USD EGYPT, REPUBLIC OF-REG-S 8.50000% 17-31.01.47	2 900 000.00		2 248 109.00	0.44
USD EGYPT, REPUBLIC OF-REG-S 7.30000% 21-30.09.33	6 984 000.00		5 697 477.36	1.11
USD EGYPT, REPUBLIC OF-REG-S 8.75000% 21-30.09.51	9 750 000.00		7 692 067.50	1.50
USD FINANCE DEP GOVT OF SHARJAH-REG-S 4.37500% 21-10.03.51	660 000.00		448 885.80	0.09
USD FINANCE DEPARTMENT GOVT OF SHARJAH-REG-S 3.62500% 21-10.03.33	2 950 000.00		2 444 783.00	0.48
USD INDONESIA, REPUBLIC OF-REG-S 4.75000% 17-18.07.47	2 000 000.00		1 844 020.00	0.36
USD KAZAKHSTAN, REPUBLIC OF-REG-S 6.50000% 15-21.07.45	2 000 000.00		2 197 500.00	0.43
USD LEBANON, REPUBLIC OF *DEFAULT* 6.37500% 10-09.03.20	3 500 000.00		201 250.00	0.04
USD LEBANON, REPUBLIC OF-REG-S *DEFAULTED* 7.15000% 17-20.11.31	7 200 000.00		414 000.00	0.08
USD NIGERIA, FEDERAL REP OF-REG-S 7.37500% 21-28.09.33	5 800 000.00		4 858 950.00	0.95
USD NIGERIA, FEDERAL REP OF-REG-S 8.25000% 21-28.09.51	4 550 000.00		3 697 421.00	0.72
USD NIGERIA, FEDERAL REP OF-REG-S 8.37500% 22-24.03.29	2 696 000.00		2 555 026.16	0.50
USD PAKISTAN, ISLAMIC REPUBLIC OF-REG-S 6.00000% 21-08.04.26	2 300 000.00		1 828 753.00	0.36
USD PAKISTAN, ISLAMIC REPUBLIC OF-REG-S 7.37500% 21-08.04.31	2 200 000.00		1 551 242.00	0.30
USD PAKISTAN, ISLAMIC REPUBLIC OF-REG-S 8.87500% 21-08.04.51	2 000 000.00		1 320 220.00	0.26
USD PERTAMINA PERSERO PT-REG-S 4.15000% 20-25.02.60	1 000 000.00		741 520.00	0.14
USD PETRONAS CAPITAL LTD-REG-S 4.80000% 20-21.04.60	1 800 000.00		1 607 598.00	0.31
USD PETRONAS CAPITAL LTD-REG-S 3.40400% 21-28.04.61	2 000 000.00		1 347 700.00	0.26
USD PETRONAS CAPITAL LTD-REG-S 2.48000% 21-28.01.32	5 000 000.00		4 142 450.00	0.81
USD POLAND, REPUBLIC OF 5.75000% 22-16.11.32	850 000.00		886 150.50	0.17
USD SAUDI GOVERNMENT INTERNATIONAL BD-REG-S 4.50000% 16-26.10.46	950 000.00		797 109.38	0.16
USD SAUDI GOVERNMENT INTERNATIONAL BD-REG-S 5.00000% 18-17.04.49	550 000.00		488 961.00	0.10
USD SAUDI GOVERNMENT INTERNATIONAL BD-REG-S 3.45000% 21-02.02.61	7 140 000.00		4 675 057.80	0.91
USD SAUDI GOVERNMENT INTERNATIONAL BD-REG-S 4.87500% 23-18.07.33	1 450 000.00		1 417 375.00	0.28
USD SAUDI GOVERNMENT INTERNATIONAL-REG-S 5.00000% 23-18.01.53	1 900 000.00		1 675 781.00	0.33
USD SHARJAH SUKUK PROGRAM LTD-REG-S 6.09200% 23-19.03.34	1 500 000.00		1 549 687.50	0.30
USD TURKIYE IHRACAT KREDI BANKASI AS-REG-S 9.00000% 23-28.01.27	2 400 000.00		2 503 500.00	0.49
TOTAL USD			77 956 152.56	15.22
Total des Medium-Term Notes, taux fixe			77 956 152.56	15.22

Obligations, taux fixe

MXN				
MXN MEXICO, UNITED MEXICAN STATES 7.50000% 22-26.05.33	727 500.00		3 821 287.90	0.75
MXN MEXICO, UNITED MEXICAN STATES 8.00000% 22-31.07.53	510 000.00		2 591 851.29	0.50
TOTAL MXN			6 413 139.19	1.25

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD	
		Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
USD			
USD ANGOLAN GOVT INTERNATIONAL BOND-REG-S 8.25000% 18-09.05.28	3 750 000.00	3 453 637.48	0.67
USD ARGENTINA, REPUBLIC OF STEP-UP 20-09.07.41	10 900 000.00	3 902 200.00	0.76
USD AUTORIDAD DEL CANAL DE PANAMA-REG-S 4.95000% 15-29.07.35	2 018 000.00	1 810 993.56	0.35
USD BAHRAIN GVT INTERNATIONAL BOND-REG-S 7.50000% 17-20.09.47	4 136 000.00	3 889 783.92	0.76
USD CENTRAL BANK OF TUNISIA-REG-S 5.75000% 15-30.01.25	4 000 000.00	3 690 920.00	0.72
USD COLOMBIA, REPUBLIC OF 7.37500% 06-18.09.37	584 000.00	573 172.64	0.11
USD COLOMBIA, REPUBLIC OF 6.12500% 09-18.01.41	3 800 000.00	3 237 334.00	0.63
USD COLOMBIA, REPUBLIC OF 8.00000% 22-20.04.33	4 144 000.00	4 337 835.60	0.85
USD CORP NACIONAL DEL COBRE DE CHILE-REG-S 5.62500% 13-18.10.43	1 600 000.00	1 463 500.00	0.29
USD COSTA RICA, REPUBLIC OF-REG-S 7.30000% 23-13.11.54	2 400 000.00	2 531 352.00	0.49
USD DOMINICAN REPUBLIC INTERNATIONAL-REG-S 6.00000% 22-22.02.33	3 000 000.00	2 899 500.00	0.57
USD GHANA GOVT INTNL BOND-REG-S 8.95000% 19-26.03.51	5 000 000.00	2 132 000.00	0.42
USD GHANA GOVT INTNL BOND-REG-S 8.75000% 20-11.03.61	5 734 000.00	2 431 904.08	0.48
USD IRAQ INTERNATIONAL BOND-REG-S 5.80000% 06-15.01.28	4 850 000.00	2 262 743.25	0.44
USD ISRAEL, STATE OF 4.50000% 23-17.01.33	7 500 000.00	6 979 687.50	1.36
USD IVORY COAST, REPUBLIC OF-REG-S 6.12500% 17-15.06.33	3 010 000.00	2 640 372.00	0.52
USD LEBANON, REPUBLIC OF-REG-S *DEFAULTED* 6.00000% 12-27.01.23	4 516 000.00	259 670.00	0.05
USD LEBANON, REPUBLIC OF-REG-S *DEFAULTED* 6.20000% 15-26.02.25	7 800 000.00	448 500.00	0.09
USD LEBANON, REPUBLIC OF-REG-S *DEFAULTED* 7.05000% 15-02.11.35	5 200 000.00	299 000.00	0.06
USD PETROLEOS DE VENEZUE-REG-S *DEFAULTED* 6.00000% 14-16.05.24	29 400 000.00	2 895 900.00	0.57
USD PHILIPPINES, REPUBLIC OF THE 3.70000% 16-01.03.41	1 000 000.00	817 300.00	0.16
USD PHILIPPINES, REPUBLIC OF THE 3.70000% 17-02.02.42	2 400 000.00	1 942 632.00	0.38
USD POLAND, REPUBLIC OF 4.87500% 23-04.10.33	2 900 000.00	2 844 755.00	0.56
USD POLAND, REPUBLIC OF 5.50000% 23-04.04.53	1 800 000.00	1 798 470.00	0.35
USD QATAR, STATE OF-REG-S 4.62500% 16-02.06.46	950 000.00	866 647.00	0.17
USD RUSSIA, FEDERATION OF-REG-S 4.37500% 18-21.03.29	7 400 000.00	0.74	0.00
USD RUSSIA, FEDERATION OF-REG-S 5.10000% 19-28.03.35	4 600 000.00	0.46	0.00
USD SENEGAL, REPUBLIC OF-REG-S 6.25000% 17-23.05.33	1 400 000.00	1 165 500.00	0.23
USD SHARJAH SUKUK PROGRAM LTD-REG-S 2.94200% 20-10.06.27	1 000 000.00	924 780.00	0.18
USD TURKEY, REPUBLIC OF 5.87500% 21-26.06.31	2 922 000.00	2 664 498.75	0.52
USD URUGUAY, REPUBLIC OF 5.10000% 14-18.06.50	4 500 000.00	4 318 875.00	0.84
USD URUGUAY, REPUBLIC OF 4.97500% 18-20.04.55	500 000.00	465 060.00	0.09
USD VEDANTA RESOURCES FINANCE II PLC-REG-S STEP-UP 21-09.12.28	1 550 000.00	1 198 621.20	0.23
USD VENEZUELA, REP. OF-REG-S *DEFAULTED* 9.00000% 08-07.05.23	7 500 000.00	1 095 000.00	0.21
USD VENEZUELA, REP. OF-REG-S *DEFAULTED* 11.95000% 11-05.08.31	7 000 000.00	1 253 000.00	0.24
USD VENEZUELA, REP. OF-REG-S *DEFAULTED* 7.00000% 07-31.03.38	7 055 000.00	1 072 360.00	0.21
USD WE SODA INVESTMENTS HOLDING PLC-REG-S 9.50000% 23-06.10.28	3 840 000.00	3 991 680.00	0.78
TOTAL USD		78 559 186.18	15.34
Total des Obligations, taux fixe		84 972 325.37	16.59

Obligations, taux variable

USD			
USD UKRAINE, GOVERNMENT OF-REG-S VAR 15-01.08.41	3 500 000.00	1 604 750.00	0.31
TOTAL USD		1 604 750.00	0.31
Total des Obligations, taux variable		1 604 750.00	0.31
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		466 649 567.95	91.10

Titres et instruments du marché monétaire négociés sur un autre marché réglementé

Bons du trésor à court terme, coupon zéro

USD			
USD UNITED STATES TB 0.00000% 07.11.23-05.03.24	8 200 000.00	8 195 198.00	1.60
TOTAL USD		8 195 198.00	1.60
Total des Bons du trésor à court terme, coupon zéro		8 195 198.00	1.60

Billets, taux fixe

USD			
USD CSN RESOURCES SA-REG-S 8.87500% 23-05.12.30	3 800 000.00	3 893 100.00	0.76
USD FIRST QUANTUM MINERALS LTD-144A 8.62500% 23-01.06.31	2 650 000.00	2 532 843.50	0.49
USD PETROLEOS DE VENEZUE-REG-S *DEFAULTED* 6.00000% 13-15.11.26	11 700 000.00	1 164 150.00	0.23
USD SURINAME, REPUBLIC OF-REG-S 9.00000% 23-31.12.50	275 000.00	193 875.00	0.04
TOTAL USD		7 783 968.50	1.52
Total des Billets, taux fixe		7 783 968.50	1.52

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Obligations, taux fixe			
USD			
USD POWER SECTOR ASST & LIAB MGT CORP 9.62500% 03-15.05.28	3 800 000.00	4 392 344.00	0.86
USD SURINAME, REPUBLIC OF-REG-S (PIK) 7.95000% 23-15.07.33	572 081.00	507 056.91	0.10
TOTAL USD		4 899 400.91	0.96
Total des Obligations, taux fixe		4 899 400.91	0.96
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur un autre marché réglementé		20 878 567.41	4.08

Titres et instruments du marché monétaire non négociés sur une bourse officielle ou un autre marché réglementé

Billets, taux fixe

USD			
USD FIRST QUANTUM MINERALS LTD-REG-S 9.37500% 24-01.03.29	575 000.00	596 562.50	0.12
TOTAL USD		596 562.50	0.12
Total des Billets, taux fixe		596 562.50	0.12
Total des Titres et instruments du marché monétaire non négociés sur une bourse officielle ou un autre marché réglementé		596 562.50	0.12

OPCVM/Autres OPC au sens de l'article 41 (1) e) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle que modifiée

Fonds d'investissement, ouvert

Luxembourg			
USD UBS (LUX) BOND SICAV - CHINA HIGH YIELD (USD) U-X-ACC	1 460.00	6 914 516.20	1.35
TOTAL Luxembourg		6 914 516.20	1.35
Total des Fonds d'investissement, ouvert		6 914 516.20	1.35
Total des OPCVM/Autres OPC au sens de l'article 41 (1) e) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle que modifiée		6 914 516.20	1.35
Total du Portefeuille-titres		495 039 214.06	96.65

Instruments dérivés

Instruments dérivés négociés sur une bourse officielle

Contrats financiers à terme sur obligations

USD US 10YR TREASURY NOTE FUTURE 18.06.24	322.00	95 593.75	0.02
USD US ULTRA LONG BOND (CBT) FUTURE 18.06.24	-60.00	-72 187.50	-0.02
USD US 10YR ULTRA NOTE FUTURE 18.06.24	-580.00	-262 890.63	-0.05
USD US LONG BOND FUTURE 18.06.24	281.00	226 117.33	0.04
USD US 2YR TREASURY NOTE FUTURE 28.06.24	207.00	33 961.25	0.01
USD US 5YR TREASURY NOTE FUTURE 28.06.24	195.00	36 562.50	0.01
TOTAL des Contrats financiers à terme sur obligations		57 156.70	0.01
Total des Instruments dérivés négociés sur une bourse officielle		57 156.70	0.01
Total des Instruments dérivés		57 156.70	0.01

Contrats de change à terme

Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité

COP	10 350 000 000.00	USD	2 548 319.59	14.3.2024	82 055.55	0.02
USD	3 854 061.68	BRL	19 120 000.00	14.3.2024	11 201.97	0.00
USD	1 372 751.79	MXN	24 260 000.00	14.3.2024	-45 901.14	-0.01
USD	2 816 268.99	ZAR	53 940 000.00	14.3.2024	7 449.87	0.00
TRY	72 500 000.00	USD	2 305 979.64	14.3.2024	-16 100.54	0.00
USD	455 285.87	BRL	2 250 000.00	14.3.2024	3 066.50	0.00
USD	5 161 459.14	MXN	89 000 000.00	14.3.2024	-42 997.20	-0.01
BRL	21 370 000.00	USD	4 315 428.11	14.3.2024	-20 349.03	0.00
USD	1 354 506.26	EUR	1 235 000.00	14.3.2024	17 386.70	0.00
USD	1 271 134.57	EUR	1 185 000.00	14.3.2024	-11 850.60	0.00
EUR	84 409 800.00	USD	90 672 416.29	19.3.2024	729 410.32	0.14
CHF	23 302 400.00	USD	26 467 010.11	19.3.2024	40 883.43	0.01
ZAR	53 940 000.00	USD	2 811 338.98	14.3.2024	-2 519.86	0.00
EUR	1 639 700.00	USD	1 780 319.03	19.3.2024	-4 795.63	0.00
CHF	423 900.00	USD	482 259.25	19.3.2024	-47.29	0.00

Dénomination					Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
					Nombre/ Nominal	
Contrats de change à terme (suite)						
Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité						
USD	3 641 846.93	CHF	3 194 300.00	19.3.2024		8 136.91 0.00
EUR	3 161 600.00	USD	3 433 237.40	19.3.2024		-9 748.48 0.00
EUR	600 000.00	USD	649 544.64	14.3.2024		68.10 0.00
Total des Contrats de change à terme						745 349.58 0.15
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités						9 083 079.48 1.77
Crédit en compte courant et autres engagements à court terme						-16.67 0.00
Autres actifs et passifs						7 255 974.00 1.42
Total de l'Actif net						512 180 757.15 100.00

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Short Term (USD)

Données principales

	ISIN	30.11.2023	31.8.2023	31.8.2022
Actif net en USD		25 371 140.38	25 821 700.17	86 845 508.15
Catégorie I-B-acc¹	LU0540970182			
Parts en circulation		-	-	17 457.5520
Valeur nette d'inventaire par part en USD		-	-	90.48
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		-	-	90.48
Catégorie (EUR hedged) I-B-acc³	LU1706618342			
Parts en circulation		-	-	70 843.4470
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		-	-	89.46
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		-	-	89.46
Catégorie I-X-acc⁴	LU0760909399			
Parts en circulation		-	-	299 328.4000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		-	-	94.24
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		-	-	94.24
Catégorie (CHF hedged) I-X-acc	LU1921469844			
Parts en circulation		34 849.9270	34 849.9270	34 849.9270
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		87.35	87.26	88.51
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ²		87.35	87.26	88.51
Catégorie (EUR hedged) I-X-acc⁵	LU1822788078			
Parts en circulation		-	-	83 832.0000
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		-	-	89.77
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		-	-	89.77
Catégorie (EUR hedged) K-X-acc	LU1856011298			
Parts en circulation		15 057.8470	7 851.0960	16 466.3680
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		90.86	90.25	90.25
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		90.86	90.25	90.25
Catégorie P-acc	LU0055660707			
Parts en circulation		2 711.0560	2 768.4130	3 335.7770
Valeur nette d'inventaire par part en USD		2 511.35	2 490.24	2 449.60
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		2 511.35	2 490.24	2 449.60
Catégorie (CHF hedged) P-acc	LU0776291733			
Parts en circulation		11 245.1500	11 564.9710	16 710.5860
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		71.11	71.27	73.22
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ²		71.11	71.27	73.22
Catégorie (EUR hedged) P-acc	LU0509218169			
Parts en circulation		25 081.6300	27 104.3920	30 368.9580
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		80.80	80.51	81.53
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		80.80	80.51	81.53
Catégorie P-dist	LU0512596619			
Parts en circulation		9 836.5740	9 981.5740	10 928.2550
Valeur nette d'inventaire par part en USD		58.61	59.99	60.98
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		58.61	59.99	60.98
Catégorie (CHF hedged) P-dist	LU0509218326			
Parts en circulation		34 296.0950	35 168.8230	39 213.5310
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		45.45	46.97	49.92
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ²		45.45	46.97	49.92

	ISIN	30.11.2023	31.8.2023	31.8.2022
Catégorie (EUR hedged) P-dist		LU0509218086		
Parts en circulation		24 723.2470	24 919.8630	27 167.1710
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		49.12	50.49	52.97
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		49.12	50.49	52.97
Catégorie Q-acc		LU0633979975		
Parts en circulation		23 867.8320	23 867.8320	179 090.2060
Valeur nette d'inventaire par part en USD		92.61	91.71	89.72
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		92.61	91.71	89.72
Catégorie (CHF hedged) Q-acc		LU1240778008		
Parts en circulation		11 736.4200	13 736.2620	21 795.4180
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		85.59	85.66	87.53
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ²		85.59	85.66	87.53
Catégorie (EUR hedged) Q-acc		LU0633997878		
Parts en circulation		9 899.9520	16 185.0250	15 458.5360
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		70.69	70.33	70.83
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		70.69	70.33	70.83
Catégorie Q-dist		LU1240778693		
Parts en circulation		11 203.3470	11 203.3470	11 830.7000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		75.71	77.82	79.14
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		75.71	77.82	79.14
Catégorie (CHF hedged) Q-dist		LU1240778180		
Parts en circulation		22 638.6130	24 368.3770	28 600.1880
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		60.65	62.94	66.96
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ²		60.65	62.94	66.96
Catégorie (EUR hedged) Q-dist		LU1240778263		
Parts en circulation		2 722.3420	3 031.1030	5 899.4350
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		63.20	65.24	68.52
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		63.20	65.24	68.52

¹ La catégorie de parts I-B-acc était en circulation jusqu'au 1.2.2023

² Voir note 1

³ La catégorie de parts (EUR hedged) I-B-acc était en circulation jusqu'au 28.6.2023

⁴ La catégorie de parts I-X-acc était en circulation jusqu'au 16.12.2022

⁵ La catégorie de parts (EUR hedged) I-X-acc était en circulation jusqu'au 27.4.2023

Structure du portefeuille-titres

Etant donné que toutes les actions du compartiment UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Short Term (USD) ont été rachetées le 30 novembre 2023, il n'y a ni portefeuille-titres ni structure du portefeuille-titres à la fin de la période sous revue. Voir note 9.

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.9.2023-30.11.2023
Revenus d'intérêts sur liquidités	15 465.25
Intérêts sur titres	180 232.30
Revenus nets sur prêts de titres (note 12)	335.91
Autres revenus (note 4)	2 160.63
TOTAL des Revenus	198 194.09
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-53 027.39
Taxe d'abonnement (note 3)	-761.64
Autres commissions et frais (note 2)	-4 109.55
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-2 631.47
TOTAL des Charges	-60 530.05
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	137 664.04
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	41 664.71
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur instruments du marché monétaire et titres évalués en fonction des rendements	1 731 922.79
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-220 566.76
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-186 425.93
TOTAL des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	1 366 594.81
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de la période	1 504 258.85
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-263 588.69
Plus- (Moins-) value non réalisée sur instruments du marché monétaire et titres évalués en fonction des rendements	-1 489 711.79
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	573 912.02
TOTAL des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-1 179 388.46
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	324 870.39

Variations de l'actif net

	USD
	1.9.2023-30.11.2023
Actif net au début de la période	25 821 700.17
Souscriptions	1 624 836.11
Rachats	-27 563 640.68
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-25 938 804.57
Dividendes versés	-207 765.99
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	137 664.04
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	1 366 594.81
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-1 179 388.46
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	324 870.39
Actifs nets à la fin de la période	0.00

Evolution des parts en circulation

	1.9.2023-30.11.2023
Catégorie	(CHF hedged) I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	34 849.9270
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-34 849.9270
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	(EUR hedged) K-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	7 851.0960
Nombre de parts émises	17 067.6040
Nombre de parts rachetées	-24 918.7000
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	2 768.4130
Nombre de parts émises	6.1120
Nombre de parts rachetées	-2 774.5250
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	(CHF hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	11 564.9710
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-11 564.9710
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	(EUR hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	27 104.3920
Nombre de parts émises	1.0000
Nombre de parts rachetées	-27 105.3920
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	P-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	9 981.5740
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-9 981.5740
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	(CHF hedged) P-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	35 168.8230
Nombre de parts émises	13.2260
Nombre de parts rachetées	-35 182.0490
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000

Catégorie	(EUR hedged) P-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	24 919.8630
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-24 919.8630
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	23 867.8320
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-23 867.8320
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	(CHF hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	13 736.2620
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-13 736.2620
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	(EUR hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de la période	16 185.0250
Nombre de parts émises	0.4990
Nombre de parts rachetées	-16 185.5240
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	Q-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	11 203.3470
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-11 203.3470
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	(CHF hedged) Q-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	24 368.3770
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-24 368.3770
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000
Catégorie	(EUR hedged) Q-dist
Nombre de parts en circulation au début de la période	3 031.1030
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-3 031.1030
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	0.0000

Distribution annuelle¹

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Short Term (USD)	Date de détachement	Date de versement	Devise	Montant par part
P-dist	2.11.2023	7.11.2023	USD	1.8497
(CHF hedged) P-dist	2.11.2023	7.11.2023	CHF	1.3993
(EUR hedged) P-dist	2.11.2023	7.11.2023	EUR	1.5288
Q-dist	2.11.2023	7.11.2023	USD	2.8240
(CHF hedged) Q-dist	2.11.2023	7.11.2023	CHF	2.2111
(EUR hedged) Q-dist	2.11.2023	7.11.2023	EUR	2.3311

¹ Voir note 5

Notes aux états financiers

Note 1 – Principales méthodes comptables

La clôture des comptes a été effectuée conformément aux méthodes comptables généralement reconnues pour les fonds de placement au Luxembourg. Les principales méthodes comptables sont les suivantes:

a) Calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire (valeur de l'actif net) ainsi que le prix d'émission et de rachat par part d'un compartiment ou d'une catégorie de parts sont exprimés dans la monnaie de compte du compartiment ou de la catégorie de parts considéré(e) et calculés chaque jour ouvrable en divisant l'actif net total du compartiment revenant à chaque catégorie de parts par le nombre de parts en circulation au titre des catégories concernées dudit compartiment.

On entend ici par «jour ouvrable» les jours ouvrables bancaires habituels (c.-à-d. tous les jours où les banques sont ouvertes durant les heures de bureau normales) au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre, de certains jours fériés non légaux au Luxembourg et des jours auxquels les Bourses des principaux pays où le compartiment investit sont fermées ou lors desquels 50% ou plus des placements du compartiment ne peuvent être évalués de manière adéquate. Les «jours fériés non légaux» sont des jours durant lesquels les banques et établissements financiers sont fermés.

Le pourcentage de la valeur nette d'inventaire attribuable aux différentes catégories de parts d'un compartiment est déterminé, en tenant compte des commissions prélevées sur chaque catégorie de parts, par le rapport entre les parts émises de chaque catégorie de parts et le total des parts émises du compartiment; il change à chaque émission ou rachat de parts.

b) Principes d'évaluation

- la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, dépenses payées d'avance, dividendes et intérêts déclarés ou échus mais non encore perçus correspondra à leur valeur nominale, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être payée ou perçue intégralement, auquel cas leur valeur sera déterminée en retranchant un montant jugé adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces actifs.
- les valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs cotés en Bourse sont évalués aux derniers cours de marché connus. Lorsque ces valeurs mobilières, produits dérivés ou autres actifs sont cotés sur plusieurs Bourses, c'est le dernier cours disponible auprès de la Bourse constituant le marché principal de ces placements qui est retenu.
- dans le cas de valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs faisant l'objet de transactions limitées en Bourse, mais négociés entre courtiers sur un marché secondaire régi par des règles de fixation des prix conformes aux usages, la Société de gestion peut évaluer ces valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs sur la base de ces prix. Les valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs qui ne sont pas cotés en Bourse mais négociés sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionne-

ment régulier sont évalués au dernier cours disponible sur ce marché.

- les valeurs mobilières et autres actifs qui ne sont pas cotés en Bourse ou négociés sur un autre marché réglementé et pour lesquels aucun prix adéquat ne peut être obtenu sont évalués par la Société de gestion selon d'autres principes qu'elle choisit en toute bonne foi sur la base des prix probables de réalisation.
- les produits dérivés qui ne sont pas cotés en Bourse (produits dérivés de gré à gré) sont évalués sur la base de prix obtenus de sources indépendantes. Si seule une source indépendante est disponible pour l'évaluation d'un produit dérivé, la probabilité du prix d'évaluation est déterminée à l'aide de modèles de calcul reconnus par la Société de gestion et le réviseur d'entreprises du Fonds sur la base de la valeur vénale de l'instrument sous-jacent du produit dérivé.
- les parts d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et/ou d'autres organismes de placement collectif (OPC) sont évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire connue.
- l'évaluation des instruments du marché monétaire, qui ne sont pas négociés en Bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public, sera effectuée sur la base des courbes correspondantes. L'évaluation reposant sur les courbes se rapporte aux composantes Taux d'intérêt et Spread de crédit. À cet égard, les principes suivants sont appliqués: pour chaque instrument du marché monétaire, les taux d'intérêt suivant la durée résiduelle sont interpolés. Le taux d'intérêt ainsi calculé est converti en un cours de marché après ajout d'un spread de crédit qui rend compte de la solvabilité du débiteur sous-jacent. Ce spread de crédit est ajusté en cas de modification importante de la solvabilité de l'émetteur.
- les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, produits dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que la monnaie de compte du compartiment considéré et qui ne sont pas couverts par des transactions en devises, sont évalués au cours de change équivalent à la moyenne entre le prix d'achat et le prix de vente qui sont connus au Luxembourg ou, à défaut, sur le marché le plus représentatif de cette devise.
- les dépôts à terme et les placements fiduciaires sont évalués à leur valeur notionnelle majorée des intérêts courus.
- la valeur des opérations d'échange est calculée par un prestataire externe et une seconde évaluation indépendante est mise à disposition par un autre prestataire externe. Le calcul s'effectue sur la base de la valeur actualisée nette (Net Present Value) de tous les flux de trésorerie, entrées comme sorties. Dans certains cas particuliers, des calculs internes – reposant sur des modèles et des données de marché mis à disposition par Bloomberg – et/ou des évaluations fondées sur des déclarations de courtiers peuvent être utilisés. Les méthodes de calcul dépendent des titres considérés et sont définies conformément à la politique d'évaluation d'UBS en vigueur (UBS Valuation Policy).

La Société de gestion est autorisée à appliquer de bonne foi d'autres critères d'évaluation généralement reconnus et vérifiables afin d'obtenir une évaluation adéquate de l'actif net si, du fait de circonstances particulières, une évaluation effectuée selon les règles susmentionnées s'avère irréaliste ou inexacte.

Dans des circonstances exceptionnelles, des évaluations supplémentaires peuvent être effectuées dans le courant de la journée, auquel cas elles s'appliquent aux émissions et rachats ultérieurs de parts.

Les coûts d'achat ou de vente réels des titres et des placements d'un compartiment peuvent, du fait de frais et taxes et des écarts entre les prix d'achat et de vente des investissements sous-jacents, être différents du dernier prix disponible ou de la valeur nette d'inventaire, selon le cas, utilisé pour calculer la valeur nette d'inventaire par part. Ces coûts ont un effet négatif, dit de «dilution», sur la valeur d'un compartiment. Afin d'atténuer cet effet, le Conseil d'administration peut, à sa discrétion, appliquer un ajustement anti-dilution à la valeur nette d'inventaire par part («Swing Pricing»).

Les parts sont en principe émises et rachetées sur la base d'un prix unique, qui correspond à la valeur nette d'inventaire par part. Toutefois, afin de limiter l'effet de dilution, la valeur nette d'inventaire par part est ajustée comme indiqué ci-après lors des jours d'évaluation, et ce, indépendamment du fait que le compartiment fasse état de souscriptions nettes ou de rachats nets le jour d'évaluation concerné. Si aucune souscription ni aucun rachat n'est effectué lors d'un jour d'évaluation d'un compartiment ou d'une catégorie d'un compartiment, la valeur nette d'inventaire par part non ajustée est utilisée comme prix. Le Conseil d'administration détermine à sa discrétion dans quelles circonstances un ajustement anti-dilution est appliqué. En règle générale, la nécessité d'appliquer un ajustement anti-dilution dépend du volume des souscriptions ou des rachats de parts du compartiment concerné. Le Conseil d'administration peut appliquer un ajustement anti-dilution dès lors qu'il estime que, à défaut, les porteurs de parts existants (dans le cas de souscriptions) ou les porteurs de parts restants (dans le cas de rachats) pourraient être lésés. Un ajustement anti-dilution peut notamment être appliqué lorsque :

- (a) un compartiment enregistre un recul constant (c.-à-d. une sortie nette de capitaux du fait de rachats);
- (b) un compartiment enregistre d'importantes souscriptions nettes au regard de sa taille;
- (c) un compartiment fait état de souscriptions nettes ou de rachats nets lors d'un jour d'évaluation; ou
- (d) dans tout autre cas où le Conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt des porteurs de parts d'appliquer un ajustement anti-dilution.

Lors de l'ajustement anti-dilution, selon que le compartiment fait état de souscriptions nettes ou de rachats nets, la valeur nette d'inventaire par part est majorée ou minorée d'une valeur reflétant de manière appropriée, selon le Conseil d'administration, les frais et taxes ainsi que les écarts susmentionnés. Plus précisément, la valeur nette d'inventaire du compartiment concerné est ajustée (à la hausse ou à la baisse) d'un montant correspondant (i) aux charges fiscales estimées, (ii) aux frais de transaction encourus par le compartiment dans certaines circonstances et (iii) à l'écart estimé entre le cours acheteur et le cours vendeur des titres dans lesquels le compartiment investit. Dans la mesure où certains marchés d'actions et pays appliquent dans certaines circonstances des structures de frais différentes selon que l'on se place dans un contexte d'achat ou de vente, les ajustements effectués au

titre des entrées nettes de capitaux et des sorties nettes de capitaux peuvent être différents. Les ajustements ne peuvent généralement pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire par part alors en vigueur. Le Conseil d'administration peut décider d'appliquer temporairement un ajustement anti-dilution supérieur à 2% de la valeur nette d'inventaire par part alors applicable au titre de tout compartiment et/ou jour d'évaluation dans des circonstances exceptionnelles (par exemple, en cas de forte volatilité et/ou illiquidité du marché, de conditions de marché exceptionnelles, de perturbation du marché, etc.), à condition qu'il puisse apporter la preuve qu'un tel ajustement est représentatif des conditions de marché en vigueur et répond au meilleur intérêt des porteurs de parts. L'ajustement anti-dilution est calculé selon la méthode déterminée par le Conseil d'administration. Les porteurs de parts seront informés par le biais des canaux de communication habituels lors de l'introduction et du retrait des mesures temporaires. La valeur nette d'inventaire de chaque catégorie d'un compartiment est calculée séparément. Cependant, les ajustements anti-dilution s'appliquent au prorata dans une même mesure à la valeur nette d'inventaire de chaque catégorie. L'ajustement anti-dilution s'effectue au niveau du compartiment et se rapporte aux opérations en capital, non aux différentes transactions individuelles effectuées par les investisseurs.

Cet ajustement est réalisé en faveur du compartiment et inscrit dans l'état des opérations au poste «Autres revenus».

La méthodologie du Swing Pricing est appliquée pour tous les compartiments.

Les éventuels ajustements Swing Pricing appliqués à la valeur nette d'inventaire à la clôture semestrielle sont visibles dans la section «données principales» de chaque compartiment. Le prix d'émission et de rachat par action représente l'ajustement de la valeur nette d'inventaire.

c) Evaluation des opérations de change à terme

La plus- (moins-) value non réalisée sur les opérations de change à terme exigibles est calculée et comptabilisée au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation.

d) Evaluation des contrats financiers à terme

Les contrats à terme ferme sont évalués sur la base du dernier prix disponible le jour de l'évaluation. Les bénéfiques et pertes réalisé(e)s et les variations des bénéfiques et pertes non réalisé(e)s sont inscrits dans l'état des opérations. Les bénéfiques et pertes réalisé(e)s sont déterminés selon la méthode FIFO, d'après laquelle les contrats acquis en premier sont considérés comme ayant été vendus en premier.

e) Swaps

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds peut, s'il le souhaite, conclure des swaps de taux et des contrats de fixation de taux d'intérêt (contrat à terme sur taux d'intérêt et Credit Default Swaps) ainsi que des options sur swaps de taux d'intérêt (Swaptions) avec des établissements financiers de premier rang spécialisés dans ce type d'instruments.

Les variations des bénéfices/pertes non réalisé(e)s sont inscrites dans l'état des opérations sous «Plus- (Moins-) value non réalisée sur swaps».

Les bénéfices/pertes sur swaps sont inscrits dans l'état des opérations sous «Bénéfice (perte) réalisé(e) sur swaps» lors du dénouement de la transaction ou à l'échéance.

f) Evaluation des options

Les contrats d'options ouverts le jour de la clôture de l'exercice et négociés sur un autre marché réglementé sont évalués sur la base du prix de règlement ou des derniers prix du marché connus pour ces instruments. Les options qui ne sont pas cotées sur une Bourse (options de gré à gré) sont évaluées sur la base des prix du marché actuels fournis par la fonctionnalité «OV – option valuation dans Bloomberg». Ces prix sont contrôlés par des évaluations de courtiers externes. Les bénéfices et pertes réalisé(e)s sur options et les variations des bénéfices et pertes non réalisé(e)s sont inscrits dans l'état des opérations aux postes «Bénéfice/(perte) réalisé(e) sur options» ou «Plus- (Moins-) value non réalisée sur options».

Les options sont incluses dans le portefeuille-titres.

g) Bénéfice perte net(te) réalisé(e) sur ventes de titres

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur les ventes de titres sont calculé(e)s sur la base du coût d'acquisition moyen des titres vendus.

h) Conversion des devises étrangères

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis aux «Mid Closing Spot Rates» en vigueur le jour d'évaluation. Les revenus et frais exprimés dans des devises autres que celle des différents compartiments sont convertis aux «Mid Closing Spot Rates» en vigueur à la date de paiement. Les bénéfices ou pertes de change sont enregistré(e)s dans l'état des opérations.

Le coût d'acquisition des titres libellés en devises autres que celle de référence des différents compartiments est converti au «Mid Closing Spot Rate» en vigueur au jour de l'achat.

i) Comptabilisation des transactions sur portefeuille-titres

Les transactions au sein du portefeuille-titres sont comptabilisées le jour ouvrable bancaire suivant le jour de transaction.

j) Comptes semestriels combinés

Les comptes semestriels combinés sont établis en USD. Les différentes valeurs nettes d'inventaire combinées et l'état combiné des opérations au 29 février 2024 représentent la somme des valeurs correspondantes de chaque compartiment converties en USD au taux de change en vigueur le jour de clôture.

k) Enregistrement des revenus

Les dividendes, après déduction des impôts retenus à la source, sont enregistrés comme des revenus à la date à laquelle les titres y relatifs sont cotés pour la première fois

«ex-dividende». Les revenus des intérêts sont capitalisés sur une base journalière.

l) Créances sur ventes de titres, engagements sur achats de titres

Le poste «Créances sur ventes de titres» peut également comprendre des créances sur opérations sur devises. Le poste «Engagements sur achats de titres» peut également comprendre des engagements sur opérations sur devises.

Les créances et dettes sur opérations de change sont compensées.

m) Total Return Swaps

L'évaluation des Total Return Swaps s'effectue sur la base de l'écart de prix entre la valeur couverte de l'obligation et les frais de financement de la partie variable du swap. L'évaluation des Total Return Swaps dépend donc essentiellement de l'évaluation des différents titres sous-jacents. L'évaluation de ces sous-jacents est soumise à la même procédure d'évaluation que les autres titres des portefeuilles du Fonds.

Note 2 – Commission de gestion forfaitaire

Pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la lettre/mention «P», «K-1», «F», «Q», «QL», «I-A1», «I-A2», «I-A3» et «I-A4», le Fonds paie chaque mois une commission de gestion forfaitaire maximale calculée sur la valeur nette d'inventaire moyenne des compartiments.

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)

	Commission de gestion forfaitaire maximale par an	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) par an pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.530%	1.580%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	0.890%	0.940%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.115%	0.115%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.500%	0.530%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	0.800%	0.850%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «QL»	0.800%	0.850%

	Commission de gestion forfaitaire maximale par an	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) par an pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.700%	0.730%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.580%	0.610%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.500%	0.530%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A4»	0.500%	0.530%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.115%	0.115%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Short Term (USD)

	Commission de gestion forfaitaire maximale par an	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) par an pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.200%	1.250%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	1.300%	1.350%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.115%	0.115%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.300%	0.330%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	0.650%	0.700%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.360%	0.390%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.330%	0.360%

	Commission de gestion forfaitaire maximale par an	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) par an pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.300%	0.330%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.115%	0.115%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

La commission de gestion forfaitaire est appliquée dans les cas suivants:

1. Pour la gestion, l'administration, la gestion de portefeuille et, le cas échéant, la distribution du Fonds, ainsi que pour toutes les tâches du dépositaire comme la conservation et la surveillance de l'actif du Fonds, le transfert des paiements et les autres tâches énumérées au chapitre «Dépositaire et Agent payeur central» du prospectus, la Société de gestion facture une commission de gestion forfaitaire maximale au Fonds sur la base de sa valeur nette d'inventaire conformément aux indications suivantes. Cette commission est imputée pro rata temporis à l'actif du Fonds lors de chaque calcul de la valeur nette d'inventaire et payée respectivement chaque mois (commission de gestion forfaitaire maximale). Pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged», la commission de gestion forfaitaire maximale peut englober les frais de couverture du risque de change.

La commission de gestion forfaitaire maximale ne sera prélevée que lors du lancement des catégories de parts concernées. Une vue d'ensemble de la commission de gestion forfaitaire maximale figure à la section «Les compartiments et leur politique de placement propre» du prospectus.

Cette commission est reflétée dans les Etats des opérations comme Commission de gestion forfaitaire (note 2).

2. La commission de gestion forfaitaire maximale n'inclut pas les rémunérations et coûts accessoires suivants, qui sont imputés en sus à l'actif du Fonds:
 - a) L'ensemble des coûts accessoires résultant de la gestion de l'actif du Fonds pour l'achat et la vente des placements (écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, courtages conformes au marché, commissions, redevances, etc.). Ces coûts sont en principe imputés lors de l'achat ou de la vente des placements concernés. En dérogation à cette règle, ces coûts accessoires, encourus lors de l'achat et de la vente de placements dans le cadre de l'exécution de l'émission et du rachat de parts, sont couverts par le recours au Swinging Pricing conformément au chapitre «Valeur nette d'inventaire, prix d'émission, de rachat et de conversion» du prospectus;

- b) Les redevances dues à l'autorité de surveillance pour la constitution, la modification, la liquidation et la fusion du Fonds, ainsi que les éventuels frais des autorités de surveillance et, le cas échéant, des Bourses sur lesquelles les compartiments sont cotés;
- c) Les honoraires de la société d'audit pour l'audit annuel ainsi que pour les attestations liées aux constitutions, aux modifications, à la liquidation et aux fusions du Fonds, ainsi que les autres honoraires payés à la société d'audit pour les services qu'elle fournit dans le cadre de la gestion du Fonds et dans le respect des prescriptions légales;
- d) Les honoraires des conseillers juridiques et fiscaux ainsi que des notaires en lien avec les constitutions, les enregistrements dans des pays de commercialisation, les modifications, la liquidation et les fusions du Fonds, de même que la défense générale des intérêts du Fonds et de ses investisseurs, dans la mesure où des prescriptions légales ne l'excluent pas explicitement;
- e) Les coûts afférents à la publication de la valeur nette d'inventaire du Fonds ainsi que l'ensemble des coûts relatifs aux avis aux investisseurs, y compris les coûts de traduction;
- f) Les coûts afférents aux documents juridiques du Fonds (prospectus, DIC, rapports annuels et semestriels, ainsi que tous les autres documents légalement requis dans le pays de domicile et dans les pays de commercialisation);
- g) Les coûts afférents à un éventuel enregistrement du Fonds auprès d'une autorité de surveillance étrangère, notamment les commissions prélevées par l'autorité de surveillance étrangère, les coûts de traduction et l'indemnisation du représentant ou de l'Agent payeur à l'étranger;
- h) Les coûts liés à l'exercice de droits de vote ou de droits de créancier par le Fonds, y compris les honoraires de consultants externes;
- i) Les coûts et les honoraires en lien avec la propriété intellectuelle enregistrée au nom du Fonds ou avec les droits d'utilisation du Fonds;
- j) Tous les coûts induits par des mesures extraordinaires prises par la Société de gestion, le Gestionnaire de portefeuille ou le dépositaire en vue de défendre les intérêts des investisseurs;
- k) En cas de participation à des recours collectifs dans l'intérêt des investisseurs, la Société de gestion peut imputer les coûts de tiers en résultant (p. ex. les frais d'avocat et de dépositaire) à l'actif du Fonds. La Société de gestion peut en outre imputer l'ensemble des dépenses administratives dans la mesure où celles-ci sont démontrables et peuvent être présentées ou prises en considération dans le cadre de la publication du TER du Fonds.

Cette commission est reflétée dans les Etats des opérations comme Autres commissions et frais (note 2).

3. La Société de gestion peut verser des rétrocessions en vue de couvrir l'activité de distribution du Fonds.

Le Fonds supporte également tous les impôts prélevés sur ses actifs et revenus, notamment la «taxe d'abonnement».

Aux fins de comparaison générale avec les règles de rémunération de différents fournisseurs de Fonds n'appliquant pas de commission de gestion forfaitaire, la commission de gestion maximale correspond à 80% de la commission forfaitaire de gestion.

Pour la catégorie de parts «I-B», une commission couvrant les frais d'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) est prélevée. Les frais liés à la gestion des actifs et à la commercialisation sont directement facturés dans le cadre d'un contrat distinct entre l'investisseur et UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses représentants agréés.

Pour les catégories de parts «I-X», «K-X» et «U-X», les frais relatifs aux prestations à fournir en ce qui concerne la gestion des actifs et l'administration du Fonds (qui inclut les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) ainsi que la commercialisation sont acquittés via les rémunérations dues à UBS Asset Management Switzerland AG en vertu d'un contrat distinct conclu avec l'investisseur.

Pour les catégories de parts «K-B», les frais relatifs aux prestations à fournir en ce qui concerne la gestion des actifs sont acquittés via les rémunérations dues à UBS Asset Management Switzerland AG ou à l'un de ses distributeurs agréés en vertu d'un contrat distinct conclu avec l'investisseur.

Tous les frais pouvant être imputés avec précision à des compartiments individuels leur sont portés en compte.

Les frais attribuables aux différentes catégories de parts leur échoient. Lorsque des frais se rapportent à plusieurs ou à l'ensemble des compartiments/catégories de parts, ils sont imputés aux compartiments/catégories de parts concerné(e)s au prorata de leur valeur nette d'inventaire. S'agissant des compartiments qui sont autorisés à investir dans d'autres OPC ou OPCVM existants en vertu de leur politique de placement, des frais peuvent être encourus au niveau du fonds cible concerné ainsi que du compartiment.

A cet égard, la commission de gestion du fonds cible, dans lequel est investi l'actif du compartiment, peut s'élever jusqu'à 3%, sous réserve d'éventuelles rétrocessions.

Dans le cas du placement dans des parts du Fonds gérées directement ou indirectement par la Société de gestion ou par une autre société à laquelle elle est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte importante de la Société de gestion ou par une participation directe ou indirecte d'une autre société du même groupe d'entreprises, la participation du compartiment ne doit pas être imputée par les commissions d'émission et de rachat éventuelles du fonds cible.

Des données sur les frais courants du Fonds figurent dans le DIC.

Note 3 – Taxe d’abonnement

Le Fonds est régi par la législation luxembourgeoise. En vertu de la législation luxembourgeoise actuellement en vigueur, le Fonds n’est assujéti à aucun impôt à la source, sur le revenu, sur les plus-values ou sur la fortune au Luxembourg. Toutefois, une taxe d’abonnement de 0.05% par an est prélevée au Grand-Duché de Luxembourg sur l’actif net total de chaque compartiment; pour les catégories de parts F, I-A1, I-A2, I-A3, I-A4, I-B, I-X et U-X cette taxe d’abonnement est réduite à 0.01% par an, payable à la fin de chaque trimestre. L’actif net total de chaque compartiment au terme de chaque trimestre constitue la base du calcul de cette taxe. Si les conditions requises pour bénéficier du taux réduit de 0.01% ne sont plus remplies, toutes les parts des catégories F, I-A1, I-A2, I-A3, I-A4, I-B, I-X et U-X sont, dans certaines circonstances, imposées à un taux de 0.05%.

Les Compartiments peuvent bénéficier de taux réduits au titre de la taxe d’abonnement, allant de 0.01% à 0.04% par an, pour la portion des actifs nets investis dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de l’article 3 du Règlement UE 2020/852 du 18 juin 2020.

Note 4 – Autres revenus

Le poste «Autres revenus» se compose essentiellement des revenus du Swing Pricing.

Note 5 – Distribution des revenus

Conformément à l’article 10 du règlement de gestion, la Société de gestion détermine à la clôture de l’exercice si et dans quelle mesure les compartiments concernés donnent droit à des distributions.

Les distributions ne peuvent avoir pour effet de faire descendre l’actif net du Fonds en dessous du minimum prévu par la loi. Lorsque des distributions sont effectuées, elles sont versées dans les quatre mois suivant la clôture de l’exercice.

Les détails relatifs aux distributions ne sont pas révisés.

La Société de gestion est autorisée à verser des dividendes intérimaires et à suspendre les distributions.

Afin que les distributions correspondent aux droits réels des investisseurs, il est procédé à une péréquation des revenus.

Note 6 – Accords de commissions en nature

Au cours de la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024, aucun «Accords de commissions en nature» n’a été effectué au nom d’UBS (Lux) Emerging Economies Fund et les «Accords de commissions en nature» étaient égales à zéro.

Note 7 – Engagements conditionnels sur contrats financiers à terme

Les engagements conditionnels sur contrats financiers à terme au 29 février 2024 figurent ci-dessous par compartiment avec mention de la devise:

Contrats financiers à terme

UBS (Lux) Emerging Economies Fund	Contrats financiers à terme sur obligations (achetés)	Contrats financiers à terme sur obligations (vendus)
– Global Bonds (USD)	132 300 093.75 USD	73 892 187.50 USD

Les engagements sur contrats financiers à terme sur obligations ou sur indices (le cas échéant) sont calculés sur base de la valeur du marché des contrats financiers à terme (nombre de contrats* taille du contrat* prix du marché des contrats à terme).

Note 8 – Total Expense Ratio (TER)

Ce ratio de référence a été calculé conformément à la «Directive sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER)» publiée par Asset Management Association Switzerland (AMAS) dans sa version actuelle. Il exprime rétrospectivement la totalité des commissions et frais prélevés en continu sur l’actif net (charges d’exploitation) sous la forme d’un pourcentage dudit actif net.

TER pour les 12 derniers mois:

UBS (Lux) Emerging Economies Fund	Total Expense Ratio (TER)
– Global Bonds (USD) F-acc	0.54%
– Global Bonds (USD) I-A1-acc	0.74%
– Global Bonds (USD) (EUR hedged) I-A1-acc	0.78%
– Global Bonds (USD) I-B-acc	0.16%
– Global Bonds (USD) I-X-acc	0.04%
– Global Bonds (USD) (CHF hedged) I-X-acc	0.04%
– Global Bonds (USD) (EUR hedged) I-X-acc	0.04%
– Global Bonds (USD) I-X-dist	0.04%
– Global Bonds (USD) K-X-acc	0.08%
– Global Bonds (USD) P-acc	1.62%
– Global Bonds (USD) (CHF hedged) P-acc	1.68%
– Global Bonds (USD) (EUR hedged) P-acc	1.67%
– Global Bonds (USD) (CHF hedged) P-dist	1.67%
– Global Bonds (USD) P-mdist	1.62%
– Global Bonds (USD) Q-acc	0.89%
– Global Bonds (USD) Q-dist	0.88%
– Global Bonds (USD) (CHF hedged) Q-dist	0.93%
– Global Bonds (USD) U-X-acc	0.04%
– Global Bonds (USD) U-X-UKdist-mdist	0.04%

Les TER des catégories de parts ayant été moins de 12 mois en circulation ont été annualisés.

Les frais de transaction, les frais d'intérêts, les frais de prêt de titres et tous autres frais éventuels liés aux couvertures du risque de change ne sont pas inclus dans le TER.

Note 9 – Liquidation

La liquidation suivante a eu lieu:

Compartiments	Date
UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Short Term (USD)	30.11.2023

Note 10 – Événement postérieur

Il n'y a eu aucun événement après la fin de la période nécessitant un ajustement ou une divulgation dans les états financiers.

Note 11 – Droit applicable, juridiction compétente et langue faisant foi

Le tribunal d'arrondissement de Luxembourg est compétent pour tous les litiges entre les porteurs de parts, la Société de gestion et le dépositaire. Le droit luxembourgeois est d'application. Si des investisseurs étrangers le réclament, la Société de gestion et/ou le dépositaire peuvent toutefois se soumettre eux-mêmes et soumettre le Fonds à la juridiction des pays dans lesquels les parts sont offertes et vendues.

La version anglaise de ce rapport fait foi. La Société de gestion et le dépositaire peuvent toutefois reconnaître comme obligatoires pour eux-mêmes et pour le Fonds les traductions qu'ils ont validées dans des langues de pays dans lesquels des parts ont été offertes et vendues et qui concernent les parts vendues aux investisseurs de ces pays.

Note 12 – Prêts de titres

Le Fonds peut également prêter des titres de son portefeuille à des tiers. En général, les prêts de titres ne peuvent être effectués que par l'intermédiaire de chambres de compensation reconnues, telles que Clearstream International ou Euroclear, ou d'établissements financiers de premier ordre spécialisés dans cette activité, selon les modalités qu'ils fixent. Des garanties sont obtenues en relation avec les titres prêtés. Les garanties se composent de titres de qualité correspondant au moins au montant de la valeur de marché des titres prêtés.

UBS Europe SE, Luxembourg Branch officie en qualité d'agent prêteur de titres.

UBS (Lux) Emerging Economies Fund	Risque de contrepartie lié au prêt de titres au 29 février 2024*		Répartition des garanties (pondération en %) au 29 février 2024 selon le type d'actifs		
	Valeur de marché des titres prêtés	Garanties (UBS Switzerland AG)	Actions	Obligations	Liquidités
– Global Bonds (USD)	122 836 747.36 USD	126 996 358.55 USD	49.49%	50.51%	0.00

* Les informations sur les cours et les taux de change pour le risque de contrepartie sont obtenues directement auprès de l'agent de prêt de titres le 29 février 2024 et, par conséquent, elles peuvent différer des cours de clôture et des taux de change utilisés pour la préparation des états financiers au 29 février 2024.

	UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)	UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Short Term (USD)
Rendements sur prêts de titres	471 525.68	559.85
Securities Lending cost*		
UBS Switzerland AG	141 457.70 USD	167.96 USD
UBS Europe SE, Luxembourg Branch	47 152.57 USD	55.98 USD
Net Securities Lending revenues	282 915.41 USD	335.91 USD

* Depuis le 1 juin 2022, 30% des revenus bruts sont retenus en tant que coûts/commissions par UBS Switzerland AG agissant en tant que prestataire des services de prêt de titres et 10% sont retenus par UBS Europe SE, Luxembourg Branch agissant en tant qu'agent de prêt de titres.

Annexe 1 – Garanties – Prêts de titres

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD) (en %)

selon le pays en %:

– Australie	1.08
– Autriche	0.06
– Belgique	0.07
– Canada	2.26
– Chine	5.58
– Danemark	0.29
– Finlande	0.14
– France	17.32
– Allemagne	4.35
– Hong Kong	0.10
– Japon	2.10
– Nouvelle-Zélande	0.01
– Norvège	0.98
– Singapour	0.24
– Supranationaux	2.98
– Suède	0.66
– Suisse	4.83
– Pays-Bas	1.42
– Grande-Bretagne	0.21
– Etats-Unis	55.32
Total	100.00

selon la note de solvabilité (obligations):

– Notation > AA-	67.17
– Notation <= AA-	32.83
– non Investment Grade:	0.00
Total	100.00

Prêt de titres

Actifs et rendements / chiffres clés

Actif géré moyen (1)	500 776 078.27 USD
Titres prêtés en moyenne (2)	150 510 718.46 USD
Quota de Garanties moyen	106.78%
Quota de prêts de titres moyen (2)/(1)	30.06%

Annexe 2 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR)

Le Fonds s'engage dans le cadre de la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (tel que défini à l'article 3 du Règlement (UE) 2015/2365). Les opérations de financement sur titres comprennent les transactions de rachat, les prêts/emprunts de titres ou de matières premières, les opérations d'achat / de rachat ou de vente / revente ainsi que les transactions de prêts sur marge via leur orientation (exposition) sur des opérations de prise en pension au cours de l'année. Conformément à l'article 13 du Règlement, les informations relatives aux opérations de financement sur titres sont mentionnées ci-dessous:

Informations générales

Le tableau suivant détaille les valeurs des prêts de titres par rapport à la valeur nette d'inventaire et à tous les titres prêtables du compartiment concerné au 29 février 2024.

UBS (Lux) Emerging Economies Fund	Prêts de titres en % de la valeur nette d'inventaire	Prêts de titres en % de tous les titres prêtables
– Global Bonds (USD)	23.98%	25.02%

Le montant total (montant absolu) des titres prêtés figure à la Note 12 – Prêts de titres.

Données relatives à la réutilisation des garanties

Part des garanties obtenues réutilisées: Néant

Revenu du Fonds lié au réinvestissement de garanties en espèces: Néant

Données relatives à la concentration

Dix principaux émetteurs de garanties pour toutes les opérations de financement sur titres par compartiment:

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)	
United States	30 070 050.12
French Republic	18 778 847.74
Microsoft Corp	6 343 759.98
NVIDIA Corp	4 660 043.46
China Construction Bank Corp	4 641 594.61
European Union	3 781 338.98
Hess Corp	3 157 101.07
Roche Holding AG	1 943 300.36
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	1 824 464.45
Novartis AG	1 444 522.46

Dix principaux émetteurs des opérations de financement sur titres

La contrepartie à toutes les opérations de financement sur titres pour les compartiment de cette société est actuellement UBS Switzerland AG.

Conservation des garanties que le Fonds a obtenues dans le cadre d'opérations de financement sur titres

Détenues à 100% par UBS Switzerland AG.

Conservation des garanties que le Fonds a constituées dans le cadre d'opérations de financement sur titres

Néant

Annexe 2 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR)

Données de transaction agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres ventilées séparément selon:

Type et qualité des garanties:

Les informations concernant

- le type des garanties sont mentionnées à la «Note 12 – Prêts de titres»
- la qualité des garanties sont mentionnées dans les Annexe 1 – Garanties – Prêts de titres «selon la note de solvabilité (obligations)»

Durée des garanties, ventilée selon la durée

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)	
jusqu'à 1 jour	-
De 1 jour à 1 semaine	-
De 1 semaine à 1 mois	1 168 717.65
De 1 semaine à 3 mois	1 038 451.07
De 3 mois à 1 an	1 572 216.07
plus de 1 an	60 369 544.25
illimité	62 847 429.51

Devises des garanties

Devise des garanties	Pourcentage
USD	57.15%
EUR	24.52%
CHF	5.77%
HKD	5.68%
JPY	2.10%
AUD	1.69%
CAD	1.42%
GBP	0.67%
SEK	0.37%
DKK	0.25%
SGD	0.24%
NOK	0.14%
NZD	0.00%
Total	100.00%

Durée des opérations de financement sur titres, ventilée selon la durée:

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD)	
jusqu'à 1 jour	122 836 747.36
De 1 jour à 1 semaine	-
De 1 semaine à 1 mois	-
De 1 semaine à 3 mois	-
De 3 mois à 1 an	-
plus de 1 an	-
illimité	-

Annexe 2 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR)

Pays dans lequel les contreparties des opérations de financement sur titres sont établies:

100% Suisse (UBS Switzerland AG)

Règlement et compensation

UBS (Lux) Emerging Economies Fund – Global Bonds (USD) Prêts de titres	
Règlement et compensation	
Contrepartie centrale	-
Bilatéral	-
Trilatéral	122 836 747.36 USD

Informations sur les revenus et les frais des différents types d'opérations de financement sur titres

Toutes les frais relatifs à l'exercice des opérations de financement sur titres et à leur couverture sont à la charge des contreparties et du dépositaire.


Les prestataires qui fournissent des services au Fonds dans le cadre des prêts de titres sont en droit de percevoir une commission à cet égard. Le montant de cette commission est contrôlé une fois par an et ajusté en tant que de besoin. Actuellement, 60% du revenu brut perçu dans le contexte des opérations de prêt de titres négociées aux conditions normales de marché sont portés au crédit du compartiment concerné, tandis que 30% et 10%, respectivement, sont conservés à titre de commissions par UBS Switzerland AG, en tant que fournisseur de services de prêt de titres responsable de la gestion courante des activités de prêt de titres et des sûretés, et par UBS Europe SE, Luxembourg Branch, agissant en qualité d'agent de prêt de titres en charge de la gestion des transactions, des activités opérationnelles courantes et de la conservation des sûretés. Toutes les commissions liées au programme de prêt de titres sont prélevées de la part du revenu brut qui revient aux agents de prêt de titres. Cela couvre tous les coûts directs et indirects issus des activités de prêt de titres. UBS Europe SE, Luxembourg Branch et UBS Switzerland AG font partie du groupe UBS.

Ratio des revenus (Fonds)

UBS (Lux) Emerging Economies Fund	Pourcentage
– Global Bonds (USD)	0.31%
– Global Short Term (USD)	0.06%

Ratio des revenus (Agent prêteur de titres)

UBS (Lux) Emerging Economies Fund	Pourcentage
– Global Bonds (USD)	0.13%
– Global Short Term (USD)	0.02%

 Follow us on LinkedIn

www.ubs.com

